

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BURKINA FASO  
La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

**UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU**

**FACULTE DES LANGUES, DES LETTRES,  
DES ARTS DES SCIENCES HUMAINES  
ET SOCIALES  
(F.L.A.S.H.S.)**

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

**OPTION : RURALE**

## **MEMOIRE DE MAITRISE**

**Thème :**

**LA FEMME DANS LES AMENAGEMENTS  
HYDROAGRIQUES AU BURKINA FASO:  
CAS DE LA VALLEE DU KOU**

Présenté par :

**ZOUNGRANA Clarisse M.B.**

Sous la Direction de :

**Frédéric O. PALE**

Chargé de Recherche

Année : Juin 1992

## DEDICACE

Je dédie ce travail

- A mon père et à ma mère, qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.
- A mon oncle le Frère Moïse SANWIDI pour son soutien constant.
- A tous les enseignants qui ont contribué à ma formation, depuis mon jeune âge jusqu'à présent, mon témoignage de profonde gratitude.
- A tous les agents de développement qui luttent pour la cause du monde rural.
- A toutes les femmes du Burkina Faso

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont

- A Monsieur FREDERIC O. PALE notre directeur de mémoire qui en dépit de ses multiples occupations a bien voulu diriger nos travaux.
- A Messieurs Louis SOW directeur, RUDY OIJEN Conseiller technique du projet vallée du Kou qui n'ont ménagé aucun effort pour nous mettre dans de bonnes conditions de travail.
- A Messieurs Siméon BANDE, KASSAMBA qui nous ont permis de toucher plus facilement la population de la zone.
- A Monsieur Issouf SAWADOGO du centre de documentation du ministère de l'agriculture et de l'élevage pour son entière disponibilité.
- Et à tous les parents, amis et connaissances qui de près ou de loin nous ont soutenu tant moralement que matériellement; qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

## RESUME

Dans la société traditionnelle burkinabè, la femme a toujours joué un rôle déterminant dans les activités agricoles où elles disposent dans la plupart des cas de leurs propres champs.

Mais avec la modernisation du secteur agricole dans notre pays à travers les aménagements hydroagricoles tels celui de la vallée du Kou dans le Houet, les femmes se trouvent de plus en plus marginalisées parcequ'aucune d'elles ne dispose de parcelle de culture et n'a accès aux nouvelles techniques agricoles vulgarisées.

Dans le périmètre rizicole de la vallée du Kou, les femmes jouent un rôle important parcequ'elles constituent l'essentiel de la main d'oeuvre agricole malgré leurs multiples tâches domestiques. Mais les revenus générés par l'activité rizicole sont inégalement repartis, au profit des hommes qui demeurent les principaux bénéficiaires des retombées du projet.

Pour se tirer d'affaire, les femmes développent des activités rémunératrices diversifiées afin d'améliorer leur niveau de vie et de contribuer aux dépenses de leur ménage dont elles ont en partie la charge.

Face à ce constat, il s'avère indispensable de prendre en compte la situation de la femme dans les projets de développement rural en général et dans les aménagements hydroagricoles en particulier si l'on veut aboutir à une autopromotion réelle du paysannat burkinabè.

## MOTS CLES

Aménagements hydroagricoles, Femme, Burkina Faso, vallée du Kou, riziculture irriguée.

## INTRODUCTION:

### I - Problématique générale et objectifs de l'étude

Le Burkina Faso est un pays sahélien où la grande majorité ( environ 85 % ) de la population s'adonne à l'agriculture.

Les femmes représentent plus de 50 % de cette population rurale et jouent un rôle actif dans le domaine agricole.

Selon Anne Marie HOCHET " La femme sahélienne produit, transforme, transporte et vend; c'est un agent économique complet. Elle assume seule les quatre fonctions essentielles depuis son champ jusqu'au sol du marché.<sup>1</sup> "

En plus de ces activités économiques, la charge des enfants et l'exclusivité des tâches domestiques lui sont également dévolues.

La multiplicité et l'ampleur de ces tâches réduisent énormément le temps libre des femmes, ce qui ne leur permet pas de se consacrer entièrement à certaines activités rémunératrices susceptibles d'élever leur niveau de vie et celui de leurs familles.

Selon René Dumont, le nombre d'heures de travail hebdomadaire chez la femme rurale burkinabè s'élève à 96 heures tandis que celui de l'homme est de 56 heures<sup>2</sup>.

Au regard du rôle que jouent les femmes dans les activités de production, de transformation et de commercialisation, les politiques de développement rural dans notre pays devraient leur accorder une place importante dans les aménagements hydroagricoles auxquels recourt l'Etat depuis des années dans sa politique de recherche de l'autosuffisance alimentaire.

Mais on constate que dans les projets de modernisation agricole, les femmes ont été souvent mises à l'écart.

---

<sup>1</sup>HOCHET (A.M) "dans paysanne du sahel" citée dans Reflexion sur l'animation et l'encadrement des femmes en milieu rural CESA0 Bobo Dioulasso 22 Octobre 1979 23 P.

<sup>2</sup> Dumont ( R ) 1978; Paysans écrasés, terres massacrées Equateur, Thaïlande, Inde, Bangladesh, Haute Volta Paris Robert Laffont 360 P.

En effet, les projets de développement dont l'objectif général est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales n'ont pas intégré de façon systématique les jeunes et surtout les femmes dans leurs activités alors que sur le terrain la main d'oeuvre est en majorité constituée par ces derniers. Cette situation rend vulnérables les femmes qui constituent la couche sociale la plus démunie dans cette société en pleine mutation.

Pourtant des conférences, des séminaires et des colloques se sont penchés en Afrique et dans le tiers-monde sur cette situation en vue de parvenir au développement harmonieux de cette couche défavorisée. C'est du reste dans cette optique que les Nations-Unies ont décrété l'année 1975 "année internationale de la femme " et dont l'objectif est d'améliorer les conditions économiques et sociales des femmes en les intégrant dans les projets de développement économique.

Aujourd'hui, plus d'une décennie s'est écoulée mais la situation de la femme est loin de connaître une transformation radicale dans la plupart des pays africains.

C'est pourquoi nous avons choisi dans le cadre de notre mémoire de maîtrise d'étudier la situation de la femme dans les aménagements hydroagricoles dans notre pays à travers l'exemple de la vallée du Kou.

La plaine aménagée de la vallée du Kou est située à une vingtaine de kilomètres au Nord-Ouest de Bobo-Dioulasso ( cf carte N°1 P.9 ). C'est l'un des plus anciens et importants aménagements hydroagricoles du pays.

Le périmètre aménagé qui s'étend sur 1260 ha environ est structuré en sept (7) quartiers dont le village autochtone de Bama ( Q<sub>1</sub> ) et six (6) quartiers créés de toutes pièces et colonisés par des migrants essentiellement venus du "plateau Mossi" ( cf carte N° 3 P.39 ).

Les hypothèses suivantes déterminent les objectifs de notre étude:

- Les femmes jouent un rôle déterminant dans le domaine agricole

mais les projets de développement ne les prennent pas en compte dans leurs activités; elles sont généralement mal intégrées dans les aménagements hydroagricoles si bien que malgré l'évolution des techniques de production actuelles, elles sont restées en marge de ce processus et recourent toujours aux méthodes rudimentaires de travail.

- Les femmes contribuent dans une large mesure à l'exécution des différentes tâches sur les parcelles irriguées au même titre que les hommes mais les revenus qui y sont tirés sont inégalement répartis. Les aménagements hydroagricoles ont favorisé l'épanouissement de l'homme et renforcé la dépendance de la femme vis à vis de celui-ci.

Notre étude s'attachera donc à :

- Apprécier le niveau d'intervention des femmes sur le périmètre aménagé afin d'évaluer le rôle qu'elles y jouent et la place qu'elles occupent.
- Identifier les facteurs qui limitent leur intervention et les possibilités réelles offertes à leur épanouissement.
- Analyser l'impact du projet sur leurs conditions de vie et faire des suggestions afin d'apporter notre modeste contribution à la recherche de solutions aux multiples problèmes que rencontrent les femmes rurales au Burkina Faso en général et à la vallée du Kou en particulier.

## II) Méthodologie

La méthodologie que nous avons adoptée a été essentiellement axée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain.

### A) La Recherche documentaire:

Nous nous sommes heurtées à d'énormes difficultés parce qu'il n'existait pas de documents de base sur les aménagements hydroagricoles traitant spécifiquement de la femme.

En réalité, aucun document spécifique ne traite du travail de la

femme burkinabè sur les périmètres aménagés; seuls quelques ouvrages généraux relatifs à la condition féminine en milieu rural ou faisant l'inventaire des activités menées par celles-ci dans ce milieu sont disponibles.

Néanmoins, quelques études menées dans la zone ont de façon indirecte abordé des aspects touchant les femmes, ce qui nous a guidé dans nos recherches.

#### B) Les enquêtes de terrain.

Nous avons dans un premier temps effectué une prise de contact avec les responsables du projet et la population. Ainsi, nous nous sommes entretenues avec le directeur et le conseiller technique du projet vallée du Kou.

Nous avons ensuite rencontré les délégués C.R ( comités révolutionnaires ) et les responsables des femmes avec lesquels nous avons discuté et expliqué les objectifs de notre étude.

C'est après cette prise de contact que nous avons effectué une enquête par sondage sur la base d'un échantillon de 80 personnes dont 63 riziculteurs ( 22 hommes et 41 femmes ) sur un effectif de 943 exploitants, et 27 non-riziculteurs dont 5 hommes et 22 femmes.

Deux types de questionnaires ont servi à la collecte de données: l'un adressé aux chefs de ménage et l'autre aux femmes (cf annexe).

L'enquête par sondage a été complétée par des enquêtes informelles ( entretiens avec les responsables du projet, interviews de groupes avec les exploitants). Ces enquêtes ont porté sur la perception qu'ont les uns et les autres du projet et de ses conséquences.

Les difficultés que nous avons rencontrées sur le terrain sont essentiellement:

- La lassitude des populations d'être enquêtées et cela pour la raison que de nombreuses enquêtes y ont déjà été menées.
- L'absence fréquente d'un certain nombre de personnes de leurs concessions rendant difficile notre travail et nous obligeant à repasser plusieurs fois dans les mêmes concessions.

- Le non respect des heures de rencontre qui rendait l'attente pénible. Par ailleurs, les débats prenaient souvent l'allure de bagarre lorsque des points sensibles étaient abordés ( problème de terre par exemple).

Nombreux étaient ceux qui s'abstenaient d'intervenir sans doute de peur d'être sanctionnés par les responsables du projet.

- Enfin, nous nous sommes heurtées à quelques difficultés dans la traduction de certains termes techniques et nous avons dû recourir à l'aide des agents de l'alphabétisation en langues nationales Dioula et Mooré du projet.

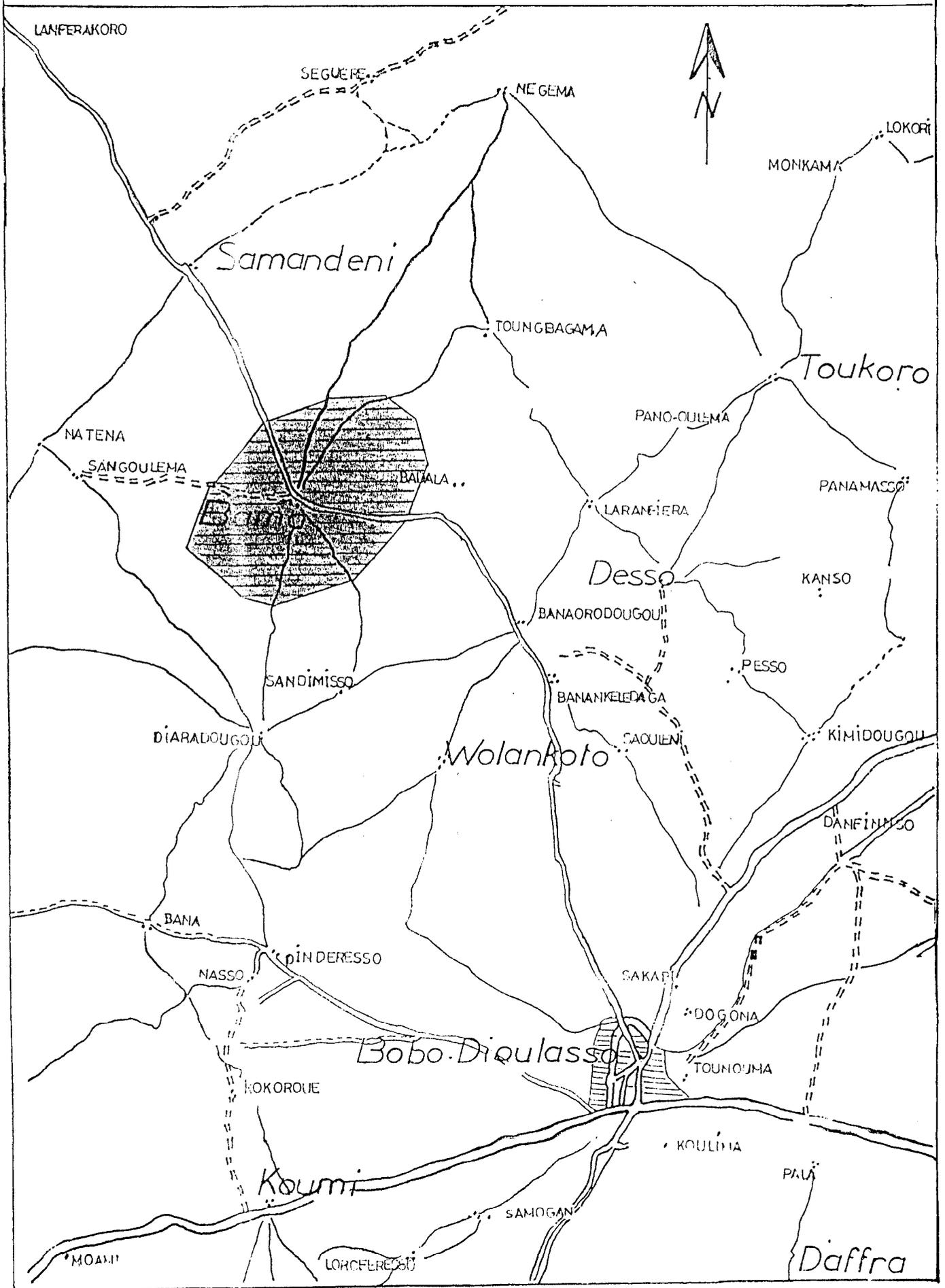
En dépit de ces difficultés, des informations intéressantes ont pu être recueillies et nous ont permis d'élaborer ce mémoire dont le plan s'articule sur deux parties:

- La première partie traite des données physiques, humaines et socio-économiques du milieu, de la stratégie d'aménagement de la vallée du Kou et des résultats obtenus au regard des objectifs visés.

- La deuxième partie fait une analyse critique de l'impact du projet sur les conditions de vie des femmes en mettant en exergue les possibilités réelles offertes par les aménagements hydroagricoles à la promotion des femmes rurales.

# LOCALISATION DU PERIMETRE RIZICOLE DE LA VALLEE DU KOU

EXTRAIT CARTE TOPOGRAPHIQUE FEUILLE DE BOBO.DSSO 1/200.000



## PREMIERE PARTIE: DONNEES GENERALES DU MILIEU ET STRATEGIE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU KOU

### CHAPITRE I: LES DONNEES GENERALES DU MILIEU

#### I) Caractéristiques physiques de la zone

##### A - Le climat

Située à une vingtaine de kilomètres au Nord-Ouest de Bobo-Dioulasso entre 11°22 de latitude Nord et 4°22 de longitude Ouest, la vallée du Kou comme bien de régions de la partie méridionale du pays, bénéficie d'un climat de type sud soudanien caractérisé par deux saisons nettement marquées: Une saison sèche de Novembre à Avril et une saison humide de Mai à Octobre.

La saison sèche est une période morte pour les paysans qui ne bénéficient d'aucun apport en eau pourtant indispensable à leurs activités.

Pendant cette période, les températures sont très élevées et peuvent atteindre 40° en Avril avec des écarts thermiques variables. La température moyenne mensuelle de cette période sur douze années d'observation est de 26°,5. Cette saison peut se subdiviser en deux types à savoir:

La saison sèche chaude de Septembre à Novembre puis de Mars à Juillet et la saison sèche fraîche de Décembre à Mars. La saison sèche est influencée par l'harmattan, vent chaud et sec qui vient de l'Est et souffle pendant la saison chaude des continents vers les océans. L'harmattan est donc dans une certaine mesure responsable des calamités naturelles dont souffre la plupart des pays Ouest Africains.

La saison humide d'une durée de six mois est sous l'influence de la " mousson " qui souffle des océans vers les continents. Cet air chargé d'humidité est générateur de pluies dont les hauteurs d'eau recueillies varient entre 1000 et 1100 mm par an. Une observation faite sur une période de douze (12) ans (1977-1988) montre que la moyenne des précipitations annuelles est de 937 mm. Les

températures y sont également élevées car on enregistre 34° au mois de Mai. La température moyenne mensuelle de cette période humide est de 27°.

Années	1977	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	1988
Hauteurs d'eau en mm	1077	969	1336	880	887	987	624	660	1054	881	816	1075

Tableau 1: Précipitations moyennes annuelles de la vallée du Kou de 1977 à 1988

Source: Station CERC I vallée du Kou ( VDK )

Mois	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Octo.	Nov.	Dec.
Température en degré	23,6	26,5	29,4	30,7	29,8	27,6	26,5	26,2	24,1	27,8	25,9	23

Tableau 2: Températures moyennes mensuelles de la vallée du Kou de 1977 à 1988

Source: Station CERC I ( VDK )

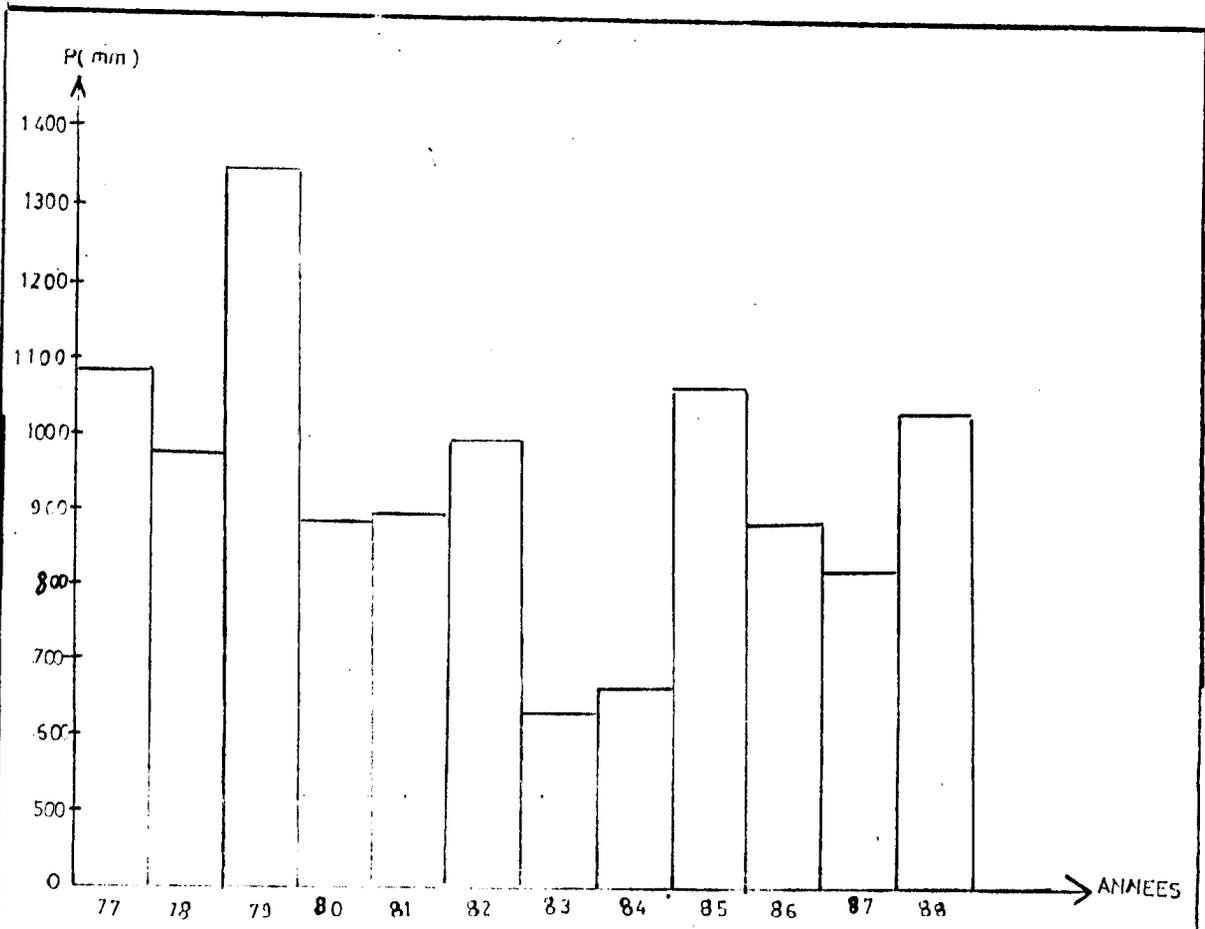


FIG 1: Précipitations moyennes annuelles de la vallée du kou (vdk) de 1977-1988

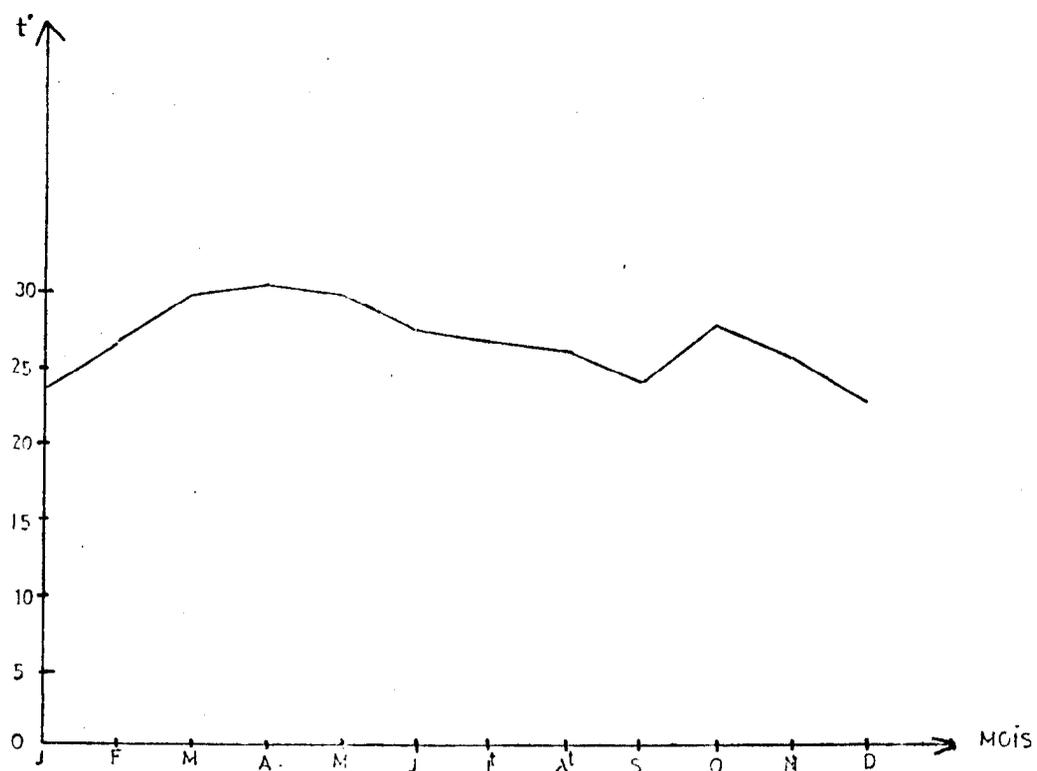


FIG 2: températures moyennes mensuelles de la v.d.k. 1977-1988

SOURCES : REALISEES PAR L'AUTEUR

## B - Le Substratum géologique et le relief

La vallée du Kou se situe sur les formations sédimentaires du Cambro-ordovicien. A l'instar de Bobo-Dioulasso, son socle ancien constitué par les granito-gneiss se composent des roches orthométamorphiques et éruptives auxquelles s'associent des roches filoniennes acides d'une part et par le birrimien, composé de roches basiques et neutres anciennes profondément métamorphisées et des roches paramétamorphiques d'autre part ( SAGATSKY, note explicative sur la feuille de Bobo-Dioulasso ). Sur ce socle reposent trois séries de grès à pente faible d'environ 5° vers le Nord-Ouest à partir de la falaise de Banfora. Il s'agit:

### 1) Des grès de base

Ils transgressent le socle et sont séparés de celui-ci par une discordance. Ce sont des grès grossiers clairs et friables très peu latéritisés avec une épaisseur de l'ordre de 200 m. Les grès de base sont poreux par leur fasciès ( gros grains ) et perméables par les fissures.

### 2) Des grès de Sotuba

Ils sont compacts, homogènes à ciments argileux et ferrugineux. Les lits constitués de glauconie et de minéraux verts sont souvent assez importants pour donner au grès une allure schisteuse. Ces grès sont peu perméables et laissent circuler l'eau par les fissures. Les lits schisteux jouent le rôle de cloisons étanches où peuvent prendre naissance les lignes de source. Son épaisseur d'environ 150 m est répartie de la base au sommet par les fasciès suivants:

- Schistes greseux et pelitique
- grès glauconieux
- grès en plaquettes

### 3) Des grès de Bobo-Dioulasso

Ils forment le sommet de la série primaire au dessus du socle granito-gneissique très homogène, leur fasciès de bas en haut se compose comme suit:

- grès massifs clairs
- grès grossiers hétérogènes à galets de quartz
- grès micacés en plaquettes
- grès fins argileux
- grès roses

La disposition en lentilles des formations parfois constituées par des calcaires, des dolomites fissurés ( à Tiéra ) s'explique par le régime de dépôt continental. Ces grès d'une épaisseur de 1200 m s'altèrent très facilement.

Les formations gréseuses se redressent au niveau de la vallée du Kou et crée des plissements mous qui délimitent le synclinal de Bobo-Dioulasso et l'anticlinal de Moani. Cette tectonique occasionne d'importantes diaclases orientées parallèlement et perpendiculairement à la direction Ouest-Sud-Ouest et Est-Nord-Est qui est celle des axes des plis.

Les grès sont recouverts de dépôts récents de sable, d'argile, de latérite d'environ 50 m d'épaisseur qui couvrent tout le plateau de Bobo-Dioulasso.

Le relief de la zone est caractérisé par deux unités géomorphologiques: Une plaine inondable qui couvre 80 % de la superficie totale de la zone et un plateau sédimentaire qui occupe le reste ( 20 % ).

La plaine inondable très vaste constituée par la vallée alluvionnaire du Kou couvre 3795 ha dont 1260 ha ont été aménagés pour la riziculture. Elle est allongée dans le sens de l'écoulement et limitée par des coteaux fréquemment cuirassés; le passage entre sols inondés et sols exondés est net et brutal.

Le plateau plus réduit représente les hautes terres situées à la périphérie de la zone aménagée sur lesquelles se sont développés des champs. Quelques collines de 300 m d'altitude bordent la plaine à la sortie de Bobo-Dioulasso.

### C - Sols et Végétations

Le substratum géologique en place détermine les sols de la vallée du Kou, qui à leur tour conditionnent la couverture végétale.

En effet, plusieurs types de sols se distinguent à la vallée du Kou; nous en retiendrons essentiellement les plus importants qui sont:

- Les sols à hydromorphie quasi permanente ( marais de Bango ) des zones alluvionnaires argileuses très propices à la riziculture.

- Les sols sablo-argileux des zones d'inondation temporaire.

- Les sols sablo-gravillonnaires des zones de transition entre le plateau et la plaine.

- Et les sols ferrugineux tropicaux peu profonds fortement lessivés sous l'effet de pluies abondantes qui laissent souvent apparaître des concrétions ferrugineuses et cuirassées.

Ils sont riches en calcium et en acide phosphorique et offrent dans l'ensemble une fertilité supérieure aux sols granitiques du plateau central. Malheureusement ces sols ne sont pas favorables au développement de la riziculture mais grâce à l'application de certaines techniques et d'un apport régulier en intrants agricoles, les difficultés peuvent être résolues.

A chaque type de sol correspond une couverture végétale donnée.

Sur les trois premiers types de sols s'est développée une végétation graminéenne à base d'andropogonées et de panicées souvent remplacées par l'*Imperata cylindrica* lors de la mise en culture et quelques plantes aquatiques.

Sur les sols ferrugineux tropicaux s'étend une savane arborée principalement composée de néré, de Karité d'herbes à éléphant actuellement dégradés par l'action anthropique.

### D) L'hydrographie

La région est drainée par un important cours d'eau permanent, le Kou ou baoulé long de 30 km avec un débit

qui varie entre 3,5 et 15 m<sup>3</sup>/s dans l'année. Ce cours d'eau est jalonné par de petits marigots temporaires qui collectent les eaux des coteaux cuirassés de la rive droite. II se jette dans le Mouhoun ( ex Volta Noire ) qui s'étend sur 950 km et prend sa source sur le versant nord de la falaise de Banfora. En période de décrue, le débit du Mouhoun s'élève à 500 m<sup>3</sup>/s et baisse à 10 m<sup>3</sup>/s en période d'étiage.

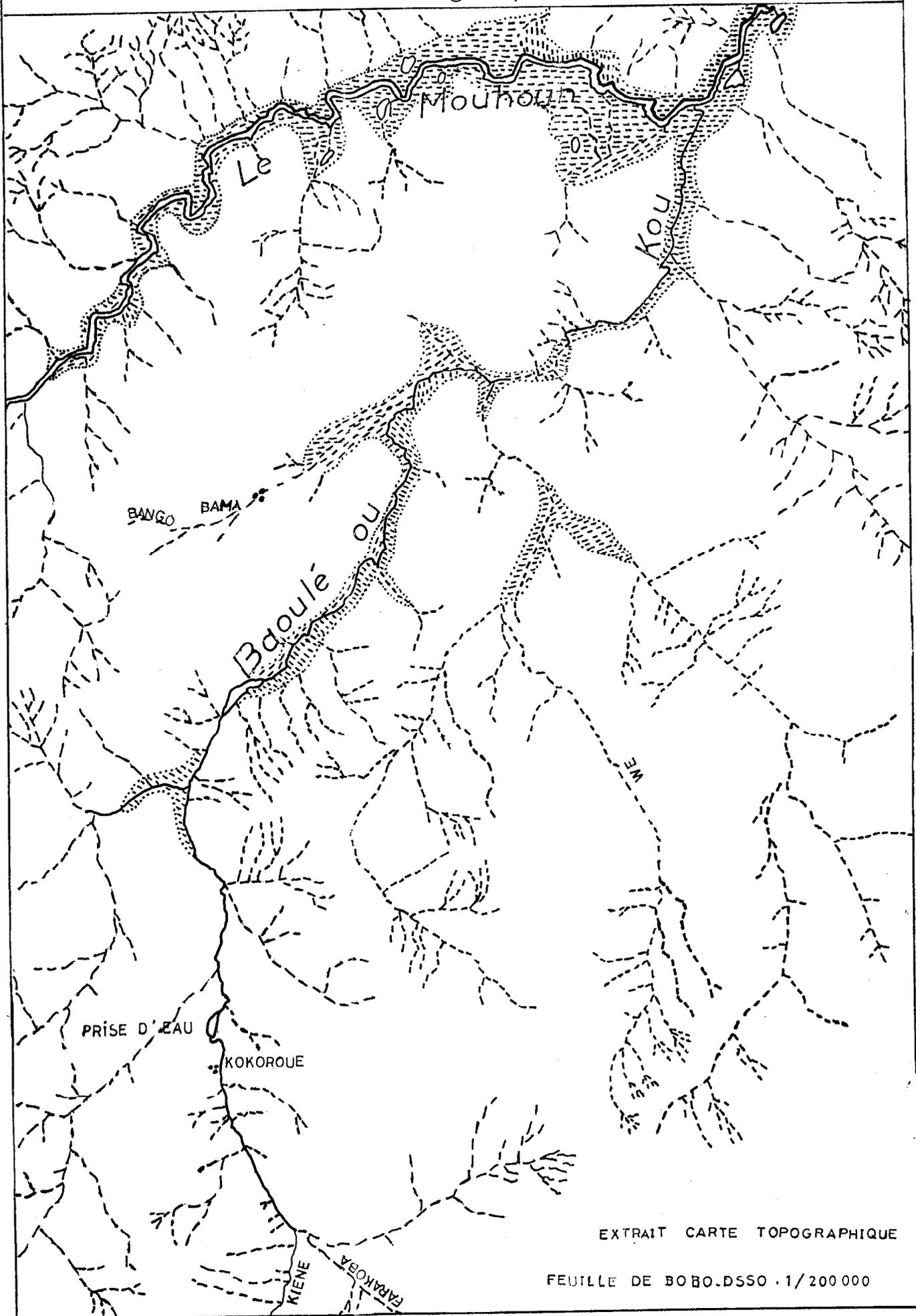
Le Kou est la jonction de deux affluents: le KIENE et le FARAKOBA qui respectivement prennent leur source dans la forêt classée de PENI et dans la région de FARAKOBA limitée en amont par DIARA-DOUGOU et en aval par le confluent du Kou.

De plus, d'autres affluents dont les principaux sont le wé et le bango se jettent dans la limite aval de la zone aménagée.

L'existence de ce cours d'eau ( Kou ) a donné naissance à un important bassin versant d'une superficie de 1128 km<sup>2</sup> ce qui a permis la mise en place d'un système d'irrigation par dérivation qui alimente le périmètre rizicole.

Certes les potentialités naturelles conditionnent le développement d'une région mais encore faut-il pouvoir les mettre en valeur ? En cela, le milieu humain est aussi déterminant dans la mise en valeur d'une région.

carte n°2 VALLEE DU KOU  
réseau hydrographique



EXTRAIT CARTE TOPOGRAPHIQUE

FEUILLE DE BOBO.DSSO .1/200 000

## II) Les aspects humains et socio-économiques

### A - Les ethnies et l'organisation sociale

Les Bobo constituent la population autochtone de la vallée du Kou auxquels s'ajoutent les Bamara, ethnie apparentée aux Sénoufo. Les Bobo premiers occupants et les Bamara qui seraient venus du Mali à la suite de représailles se sont réfugiés à Toungbagama et à Badara où ils entretiennent toujours des relations plus ou moins étroites avec quelques parents qui y sont restés.

A cette population autochtone s'ajoutent les Sénoufo, les Mossi, les éleveurs Peulh et des commerçants Dioula

Avec l'aménagement de la plaine, la mise en place de la population s'est faite de façon progressive et l'on assiste aujourd'hui à un foisonnement de populations venues de l'intérieur du pays.

En effet, suite à la création du périmètre rizicole, la zone a connu l'affluence d'un flot de migrants en provenance des provinces du Yatenga, du Sanmatenga, du Kadiogo, du Houet, du Mouhoun etc..

Selon une étude<sup>3</sup> socio-économique menée par Thérèse STEVERLYNCK en Décembre 1989, il existe vingt et huit (28) ethnies différentes dans la zone. Parmi ces ethnies dominant les Mossi (population beaucoup plus touchée par les effets de la sécheresse et les fortes densités de population). Selon une autre étude<sup>4</sup> menée en 1987 par le CNRST, les Mossi représenteraient 59 % de la population totale, les Bobo 19 %, les Peulh 5 %, les Sénoufo 4 %, les Samo 3 %, les Marka-Dafing également 3 % .

Cette diversité ethnique aux modes et genre de vie différents a sans doute des influences sur les structures sociales traditionnelles préexistantes à la vallée du Kou que sont celles de

---

<sup>3</sup>STEVERLYNCK (TH.) 1989, Rapport d'études socio-économiques sur les femmes de la VDK 114P.

<sup>4</sup>CNRST 1987, Interrelation entre population santé et développement Rapport socio-économique 207P.

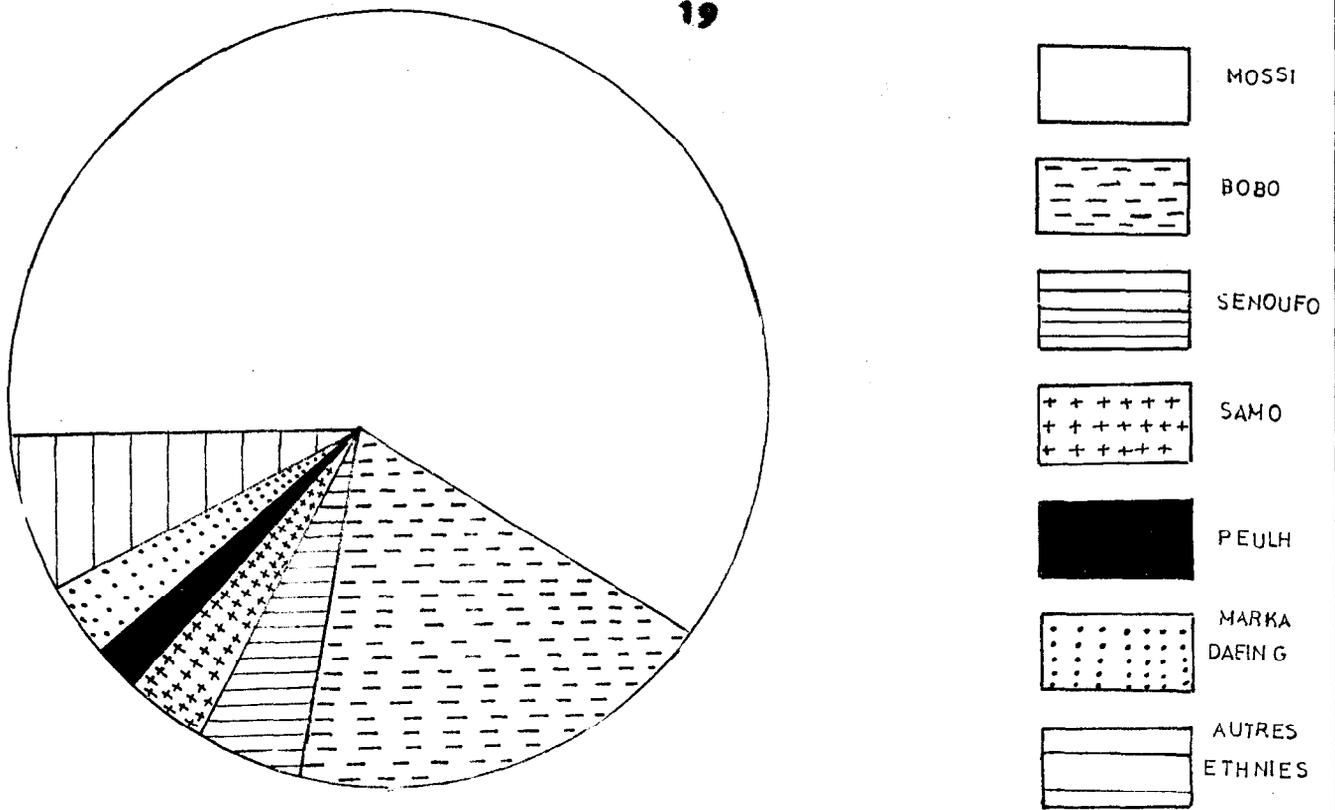


FIG 3: Répartition ethnique de la population vdk

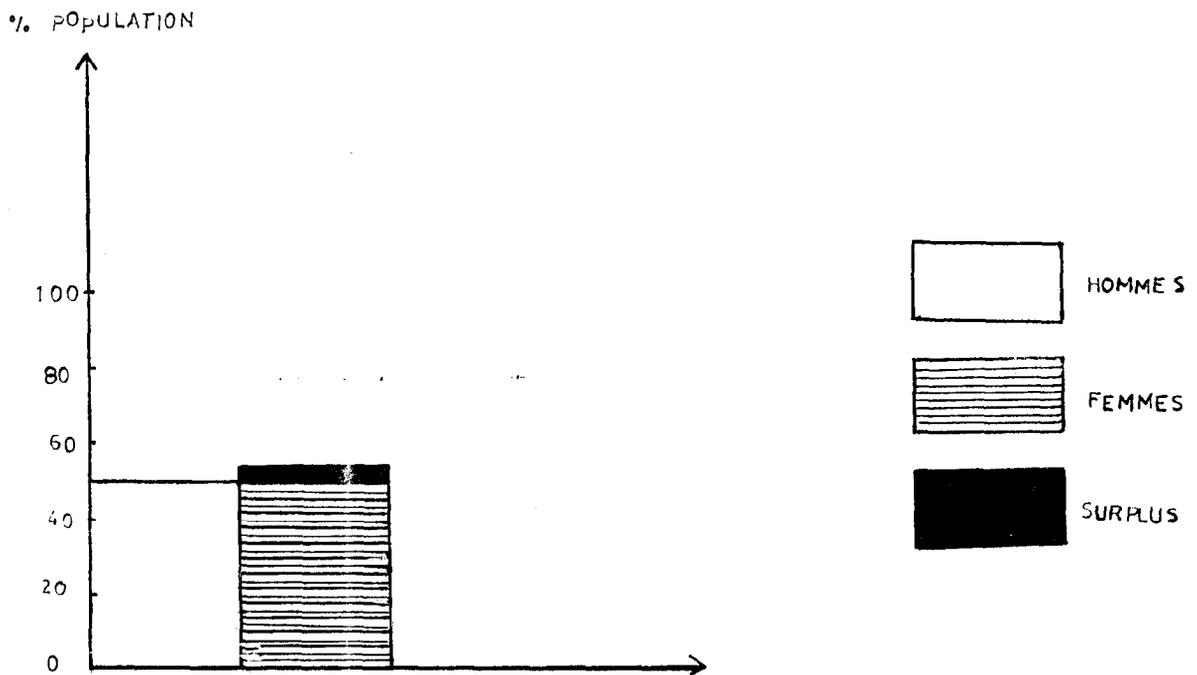


FIG 4: Répartition par sexe de la population vdk

SOURCES: REALISEES PAR L AUTEUR

l'ethnie autochtone Bobo.

L'organisation sociale des Bobo est de type communautaire à l'échelle de la famille et/ou du village.

La famille, communauté de type patriarcal est constituée par des personnes issues d'une même lignée paternelle. Elle est sous l'autorité de l'aîné de la famille qui représente le chef et dont le rôle essentiel est de gérer l'exploitation familiale dans l'intérêt de toutes ses composantes.

A l'échelle du village, les pouvoirs socio-économiques et religieux sont exercés par un descendant des premiers occupants qui cumule les fonctions de chef de village et de chef de terre. Ce chef réside à Bama mais son pouvoir s'étend aussi sur Badara et Toungbagama. II joue un rôle important dans le village car c'est lui qui s'occupe de la gestion des terres, règle tous les problèmes fonciers et les cérémonies coutumières qui en découlent (avant et après les récoltes).

Dans cette société, les femmes occupent traditionnellement une place importante. Elles disposent dans la plupart des cas d'un champ personnel dont elles se chargent de la mise en valeur. Les produits de leur champ sont destinés à l'autoconsommation familiale en guise de soutien à leurs époux et parents: c'est une pratique propre à beaucoup de groupes ethniques notamment les Bobo et les Mossi.

Aussi elles participent de façon active aux travaux des champs familiaux où les récoltes sont exclusivement réservées à l'alimentation de la famille.

Chaque famille ( au sens élargi du terme ) dispose d'un champ où tous les membres sont tenus de participer aux activités. La répartition des tâches se présente de la façon suivante:

Les hommes se chargent des " durs travaux " que sont le défrichage, le labour, le buttage etc...

Quant aux femmes, elles s'occupent du nettoyage des champs, des semailles et du repiquage suivant les cas ( riziculture ou autres céréales ). Elles se chargent également de la récolte, de la cueillette et du transport. En dehors de ces activités agricoles,

toutes les activités ménagères, de transformation et de commercialisation leur sont exclusivement réservées.

Dans la société traditionnelle, la femme participe donc de façon active à tous les travaux familiaux; ses activités sont assez diversifiées et sa part de contribution dans les dépenses familiales n'est pas négligeable.

#### B - Les données démographiques

Au début de l'aménagement du périmètre rizicole de la vallée du Kou en 1975<sup>5</sup>, la population s'élevait à 10.150 habitants. En 1982, elle se chiffrait à 12.100 habitants et en 1985<sup>5</sup> 21.352 habitants dont 10.614 femmes et 10.738 hommes; c'est dire donc qu'en une décennie ( 1975-1985), la population a plus que doublé.

Cette population a donc augmenté au rythme de 7,7 % / an entre 1975 et 1985 soit à peu près au même rythme que celle de la ville de Ouagadougou ( 7,6 % / an ) au cours de la même période. Cet accroissement est en grande partie alimentée par l'immigration, l'accroissement naturel étant relativement faible ( 2,9 % / an ).

L'explosion démographique que connaît la vallée du Kou bouleverse les programmes déjà préétablis en ce sens que les exploitants qui au départ n'avaient que 3 à 4 actifs à leur charge ont actuellement une dizaine ou même plus dans certains cas. Il va sans dire que la satisfaction des besoins de la famille devient une tâche difficile.

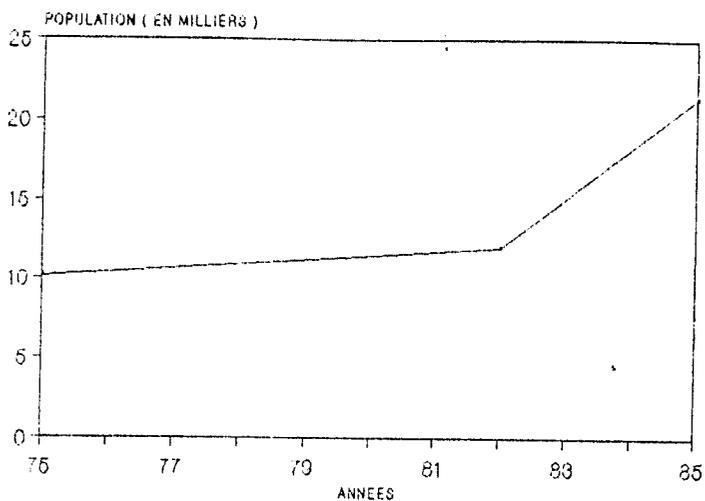
Par ailleurs, on remarque que la population de la vallée du Kou est une population jeune qui se compose de la façon suivante: 48,38 % d'enfants dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans, 49,3 % de jeunes et d'adultes de 15 à 64 ans et 2,37 % de personnes du troisième âge (plus de 64 ans ).

Si l'on considère comme active toute personne appartenant à la tranche d'âge de 15 à 64 ans, les femmes actives sont plus nombreuses que les hommes ( 25,44 % contre 23,8 % ).

---

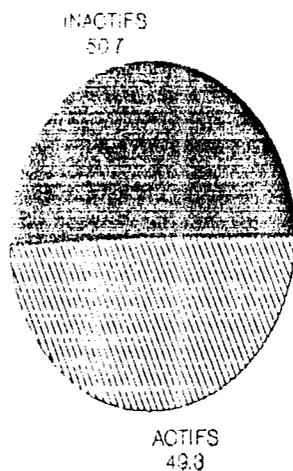
<sup>5</sup>I.N.S.D: Recensement général de la population de 1975 et 1985

FIG:5 EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VALLE DU KOU DE 1975 à 1985

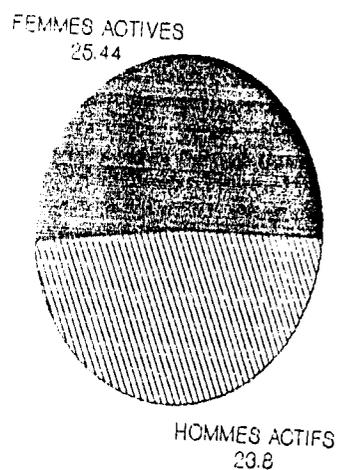


SOURCE: REALISEE PAR L'AUTEUR

FIG:6 PROPORTION DE LA POPULATION ACTIVE



POPULATION ACTIVE PAR SEXE



SOURCE: REALISEE PAR L'AUTEUR

### C - Le régime foncier

Dans la société traditionnelle bobo, le droit foncier revêt un caractère purement religieux qui se rattache au culte de la terre. Le chef de terre assure la gestion du patrimoine foncier et a pour tâche la résolution de tous les problèmes ayant trait à la distribution des terres.

Son rôle est très important dans le village ou tout litige et conflits liés au travail de la terre lui incombent.

Il est assisté par des notables et chefs des petits villages environnants nommés par lui. Toutes les décisions sont par conséquent prises par eux.

Chaque famille gère sa part de terre par l'intermédiaire de l'aîné de la famille. Les récoltes issues des champs sont la propriété des membres qui les réservent à l'autoconsommation familiale. Quelquefois, une infime partie des récoltes est vendue pour subvenir aux besoins pressants de la famille.

A la mort de l'aîné de la famille, il est succédé par le plus âgé du groupe.

Les migrants peuvent également bénéficier d'une portion de terre pour leurs besoins. Dans ce cas, la terre leur est prêtée pour la durée de leur séjour dans la région. Mais auparavant, un contrat est signé entre le demandeur et le chef de terre qui lui indique les clauses à respecter. Le non respect de ces clauses équivaut à une sanction dont la plus sévère est le retrait pur et simple de l'exploitation.

Avant que la terre ne leur soit prêtée, des cérémonies coutumières sont célébrées à l'issue desquelles l'autorisation est donnée aux migrants de mettre en valeur " leurs terres ". La terre constituait dans le cadre traditionnel un bien inaliénable à préserver où toute idée d'appropriation privée était exclue.

De nos jours, ce régime foncier a subi de profondes modifications sous l'effet conjugué du développement de l'économie monétaire consécutif à la mise en valeur de la plaine et de la pression démographique.

## D - Les activités socio-économiques traditionnelles

### 1) L'Agriculture

L'agriculture est la principale activité pratiquée à la vallée du Kou. Elle occupe la grande majorité de la population: c'est une agriculture vivrière essentiellement axée sur la culture du mil, du sorgho, du fonio et du maïs.

Des cultures de décrues telles que les légumes, les pois de terre, l'arachide, l'igname sont pratiquées le long des cours d'eau.

Le paysage agraire bobo dessine deux types d'aires d'occupation: une aire d'occupation continue et une aire d'occupation clairsemée.

Sur l'aire d'occupation continue s'étendent des champs permanents ( ou champs de case ) et des champs semi-permanents ( ou champs intermédiaires ).

Les champs permanents situés à proximité des habitations bénéficient d'un apport régulier en fumure composée de détritrus ménagers et d'excréments humains et animaux.

Ces champs portent des cultures hâtives ( à cycle court ) telles que le maïs et les légumes.

Les champs semi-permanents sont situés non loins du village et fournissent l'essentiel de la production agricole aux paysans. Une gamme variée de produits ( maïs, sorgho blanc et rouge, petit mil, haricot et coton ) y est cultivée. Les hautes terres et les bas-fonds sont consacrées à la culture du maïs tardif, de la patate douce, de l'igname et du riz.

Sur les sols gravillonnaires pauvres sont cultivés le pois de terre et le fonio. Les femmes cultivent de l'arachide, du piment, du gombo sur ces mêmes sols.

En saison sèche, les paysans pratiquent le maraîchage dans les bas-fonds. Pour faire face à l'érosion qui dégrade la majeure partie des terres cultivables, ils construisent des murettes anti-érosives sur les terrains en pente et élèvent des buttes dans les bas-fonds pour parer à l'inondation. Les champs semi-permanents à l'instar des champs de case bénéficient d'un apport plus ou moins important de fumure provenant des détritrus ménagers et excréments des

étables. Cet apport en intrant demeure insuffisant et ne profite qu'aux parties beaucoup plus proches du village.

Dès que le paysan juge la fertilité du sol en baisse, il abandonne aussitôt la parcelle au profit d'une autre en attendant que celle-ci se régénère.

Au delà de l'aire d'occupation continue, c'est le domaine des champs de brousse. Ces champs sont plus ou moins éloignés du village ( environ 10 km ) ce qui oblige certains paysans à y élire domicile pendant la saison humide et à ne rejoindre le village qu'à la fin des récoltes. Contrairement aux champs de case et semi-permanents, les champs de brousse sont peu soignés. Ils ne reçoivent aucun apport en matières organiques et minérales exceptée la cendre des branches et troncs d'arbres brûlés lors du défrichage. Ces champs sont cultivés pendant plusieurs années puis abandonnés lorsque les paysans les jugent épuisés. La durée de jachère est très variable, elle est de 2 à 8 ans et même plus et dépend du nombre de champs dont disposent les paysans.

Dans les champs de brousse, les paysans associent le sorgho blanc au maïs, cultivent le petit mil, l'arachide et/ou le pois de terre.

Au regard des caractéristiques des différents champs, on peut dire que l'agriculture bobo est une agriculture extensive pratiquée avec des techniques archaïques. Les outils utilisés sont la houe et quelquefois l'iler. D'une manière générale, cette agriculture est soumise aux aléas climatiques (insuffisance et mauvaise répartition des pluies) qui influent énormément sur la productivité. En dehors de l'agriculture, les paysans pratiquent l'élevage.

## 2) L'élevage

L'élevage vient au second rang dans les activités économiques des populations de la zone. Plus qu'une richesse, le bétail a un caractère sacré et considéré comme un signe extérieur de puissance aux yeux du paysan bobo et des autres ethnies: c'est un élevage de prestige composé d'espèces diverses ( bovins ovins, caprins, porcins et surtout volaille ). Le gros bétail est généralement confié aux pasteurs qui sont rémunérés en

nature ou en espèce selon les clauses. Le petit bétail est laissé aux soins des enfants qui s'occupent de leur alimentation et de leur approvisionnement en eau.

Des éleveurs peulh venus de la province de la Kossi vers 1950 à la recherche de pâturages se sont installés à Djériwal, campement situé à 4 km au nord de Bama où ils s'adonnent parallèlement à l'agriculture. Ils y cultivent des céréales, du fourrage pour leur bétail qu'ils complètent avec la paille de riz achetée auprès des exploitants rizicoles de la vallée du Kou. Ces éleveurs disposent des boeufs de labour et de la fumure animale.

Loin de pratiquer une agriculture extensive comme celle des Bobo, les éleveurs peulh utilisent de la fumure animale pour enrichir leurs champs et des boeufs de trait pour développer la culture attelée.

En dehors du campement peulh, l'élevage dans la zone demeure un élevage extensif peu associé à l'agriculture.

D'autres activités sont développées par les paysans en saison sèche.

### 3) Autres activités

Outre les activités champêtres et l'élevage, les populations de la zone s'adonnent à des activités telles que la chasse, la pêche, la vannerie, la poterie, la forge, le petit commerce, le tissage, la cordonnerie etc..

Pendant la saison morte, les femmes vendent quelquefois des produits agricoles (arachides, épices, légumes, fruits, ignames etc..) et du dolo. Ce commerce se fait sur les marchés locaux notamment celui de Bama qui se tient tous les trois jours. Des forgerons installés à Bama fabriquent ou reparent les outils agricoles (pioche, houe, hâche, machette) et le matériel ménager tel que les marmites. On trouve également quelques réparateurs de postes radio, de montres, des mécaniciens de bicyclettes, quelques commerçants Dioula détenteurs de boutique. L'artisanat demeure cependant une activité peu développée dans la région.

La plaine rizicole de la vallée du Kou comme nous l'avons souligné précédemment est une zone naturellement avantagée tant sur

le plan climatique que sur le plan pédologique. Cependant, l'utilisation abusive d'engrais et l'explosion démographique contribuent énormément à la dégradation écologique et par conséquent à la baisse progressive de la production.

## CHAPITRE II: STRATEGIE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU KOU

En vue de parvenir à l'autosuffisance alimentaire du pays, de résoudre le problème de surpopulation de certaines zones et de procurer des revenus suffisants aux populations rurales, les autorités burkinabè ont réalisé des aménagements hydroagricoles dans notre pays avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux.

Dans cette optique, l'aménagement hydroagricole se présente comme étant un processus complexe de changement social et économique par lequel passent certains gouvernements en particulier ceux des pays sous développés au sud du sahara victimes des aléas climatiques et des problèmes démographiques pour accroître leurs productions agricoles, afin de rendre le milieu rural plus viable et plus prospère.

Pour P. BERTHOME<sup>6</sup> les aménagements hydroagricoles sont " un système complexe dont le comportement est régi par des interactions internes entre différentes composantes ( technique, financière, socio-économique et institutionnelle ) et des relations qu'ils entretiennent avec l'environnement physique et socio-économique,"

Mais au Burkina Faso, la plupart des aménagements hydroagricoles effectués jusque là ont donné des résultats peu satisfaisants au regard des investissements consentis: tel est le cas de celui de la vallée du Kou dont il convient d'abord de présenter l'historique et les objectifs de départ.

### I) Historique et objectifs de l'aménagement

#### A - Historique

Le périmètre rizicole de la vallée du Kou est une plaine aménagée à maîtrise totale de l'eau et essentiellement basée sur la double culture annuelle du riz. Sa

---

<sup>6</sup>BERTHOME (P) GOUEFFON ( M.) PIATON (H.) Aménagement hydroagricole en zones soudano-sahéliennes, leurs coûts, leurs résultats: Analyse effectuée sur études de cas 50 P.

superficie est d'environ 97.100 hectares dont 2.300 sont exploitables et seulement 1.260 hectares aménagés (actuellement 1040 ha sont réellement exploités par 943 exploitants ).

Sa création est l'aboutissement d'un long processus.

En effet, à l'instar de ceux aménagés sur le plateau central, l'aménagement de la vallée du Kou s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale de mise en valeur de nouvelles terres qui a abouti à l'aménagement de la plaine de Louda (112 ha) en 1962 et celle de Boulbi ( 75 ha ) en 1965. L'idée d'aménager la vallée du Kou remonte dans les années 1950, mais ce n'est qu'en 1960 que ce projet fut concrétisé grâce à une coopération sino-voltaïque ( Chine de FORMOSE ) et réalisé à partir du plan cadre adopté dans les années 1967-1970 puis prolongé par la suite en 1971.

Au départ, l'Etat Burkinabè ( voltaïque de l'époque ) avait proposé la zone de Loumana en lieu et place de la vallée du Kou, laquelle proposition avait été réfutée par la mission chinoise qui préférait la vallée du Kou pour plusieurs raisons:

Elle trouvait que cette plaine disposait de plus de potentialités ( ressources en eau suffisantes, sols plus fertiles etc..) que Loumana et qu'il y était possible de développer l'irrigation gravitaire en raison de la déclivité convenable.

De plus, la vallée du Kou était plus accessible que LOUMANA en raison de la proximité de Bobo-Dioulasso qui pourrait résoudre le problème d'écoulement des produits. La proposition fut alors adoptée par les différents partenaires et c'est ainsi que le projet vallée du Kou a vu le jour.

Les travaux ont démarré en 1969 à la suite de l'accord Sino-voltaïque et cent (100) premiers hectares ont été aménagés sur le périmètre en 1970 puis la superficie a été étendue de 1971 à 1973 à neuf cent trente ( 930 ) hectares.

En 1974, la relève du projet fut assurée par des techniciens de la chine populaire pour une durée de deux ans, période à laquelle trois cent trente ( 330 ) hectares ont été de nouveau aménagés. La superficie totale aménagée fut alors portée à mille deux cent

LE PERIMETRE RIZICOLE DE LA VALLEE DU KOU



Planche 1: Présentation du projet vallée du Kou



Planche 2: Développement de la riziculture irriguée

soixante ( 1260 ) hectares. Depuis lors, le périmètre n'a pas connu d'autres extensions.

Années	Superficies aménagées	Pourcentage par rapport à la superficie à aménager
1970	100	7,9
1971	220	17,5
1972	310	24,6
1973	300	23,8
1974	330	26,2
Total	1260	100

**Tableau 3: Evolution des superficies aménagées de la vallée du Kou**  
**Source:** Document CNRST

A partir du 30 Décembre 1975, la gestion du périmètre a été confiée au gouvernement voltaïque de l'époque par l'intermédiaire de l'ex ORD des Hauts bassins.

Depuis lors, le périmètre a traversé de dures périodes de crise qui ont failli nuire à son existence ( baisse de rendements et du niveau de vie des exploitants, problème de commercialisation etc..). C'est pourquoi à partir de 1980, l'Etat burkinabè a fait appel à la Banque Ouest Africaine de Développement ( BOAD ) pour une aide financière de trois cent soixante douze ( 372 ) millions de FCFA et sollicité dans le même sens un appui auprès du gouvernement du Royaume des Pays-Bas pour la réhabilitation du périmètre aménagé.

Actuellement, le projet vallée du Kou est sous la tutelle de la coopération Neerlandaise-Burkinabè qui en assure l'encadrement et la gestion.

Mais quels sont en fait les objectifs visés par le projet et les moyens mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs ?

---

O.R.D. : Organisme Régional de Développement

### B - Objectifs et Stratégie du projet

La création du périmètre rizicole de la vallée du Kou avait pour objectifs:

- De contribuer au décongestionnement du plateau mossi que la pression démographique et les aléas climatiques dégradait davantage et de freiner ainsi l'émigration massive des populations actives vers les pays voisins comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Gabon etc..

- De produire quantitativement et qualitativement du riz afin de contribuer à l'autosuffisance nationale et de réduire la dépendance du pays vis à vis de l'extérieur en limitant au maximum les importations en vue de sécuriser cette production et d'augmenter les devises du pays.

- Enfin, d'améliorer davantage les conditions de vie des populations rurales en accroissant dans une certaine mesure les revenus monétaires dégagés de la vente de leurs productions agricoles.

Pour atteindre ces objectifs, l'Etat a adopté la stratégie suivante:

#### 1) Expropriation des terres et installation des exploitants

En vertu de la loi N° 29 de Juillet 1963 qui stipule que toutes les terres vacantes situées hors agglomérations sont propriété de l'Etat et qu'il n'y avait pas de dédommagement en cas d'expropriation surtout lorsque cela est fait pour cause d'utilité publique, l'Etat a exproprié les populations autochtones de la vallée du Kou d'une partie de leur patrimoine foncier et en est devenu le propriétaire.

Des parcelles d'une superficie d'un hectare représentant la dotation standard à toute exploitation ont été délimitées sur tout le périmètre. L'Etat a ensuite procédé à l'installation des différentes familles dans la zone puis à la distribution des parcelles à chaque famille ( prioritairement aux autochtones ) remplissant les conditions suivantes:

- Avoir au moins trois à quatre actifs
- Accepter de résider à la vallée du Kou

- Adhérer obligatoirement aux structures de la place ( coopérative notamment qui sert d'intermédiaire entre les exploitants et la direction du projet).

Ces conditions ont été imposées en vue de la bonne marche des travaux et reponaient au souci de rentabiliser la parcelle par une exploitation sérieuse et convenable.

Pour ce faire, l'Etat a décidé que la parcelle d'un hectare de superficie soit une exploitation familiale au sein de laquelle il faut forcément trois (3) à quatre (4) actifs ( main d'oeuvre jugée nécessaire par les techniciens à l'exploitation d'une superficie d'un hectare ).

L'ensemble de la famille en est le propriétaire et le chef de la famille ( ou de ménage ) le gestionnaire.

La seconde condition à savoir, accepter de résider à la vallée du Kou était une manière de faire respecter scrupuleusement les principes du projet et de participer activement à sa gestion.

L'évolution du nombre des exploitants installés s'est faite en rapport avec celle de la superficie aménagée.

Ainsi, après l'aménagement des cents ( 100 ) hectares en 1970, cent ( 100 ) exploitants furent installés. En 1971, deux cent vingt ( 220 ) hectares furent aménagés et deux cent douze ( 212 ) exploitants installés. En 1972, la superficie aménagée s'aggrandissait de trois cent dix ( 310 ) hectares avec trois cents ( 300 ) nouvelles installations; en 1973, trois cents ( 300 ) hectares de superficies aménagées et deux cent cinquante ( 250 ) installations et en 1974 trois cent trente ( 330 ) hectares et deux cent cinquante ( 250 ) installations.

La superficie totale aménagée en 1974 s'élevait donc à mille deux cent soixante ( 1.260 ) hectares pour 1.112 exploitants.

Années	Superficies aménagées	Pourcentage par rapport à la partie à aménager	Nombre d'exploitants installés
1970	100	7,9	100
1971	220	17,5	212
1972	310	24,6	300
1973	300	23,8	250
1974	330	26,2	250
Total	1260	100	1112

**Tableau N° 4: Evolution des superficies exploitées et du nombre des exploitants**

2) Encadrement de la production.

La création de certaines structures ( coopérative et direction technique notamment ) dans la zone répond au souci de mieux gérer le périmètre et de mettre à la disposition des exploitants un certain nombre d'appuis ( financier, matériel etc...)

a) La coopérative

La coopérative se présente comme une institution socio-économique dans laquelle les exploitants s'associent pour acheter du matériel agricole et vendre en commun leurs productions. L'adhésion à cette structure est obligatoire pour toute personne ayant bénéficiée d'une parcelle sur le périmètre. Ainsi, tous les exploitants de la vallée du Kou sont regroupés dans la coopérative. Les fonctions qui lui sont assignées sont les suivantes:

- L'approvisionnement et l'équipement des exploitants en intrants et matériel agricole.
- La commercialisation de leurs productions.

En effet, la coopérative fournit des intrants agricoles notamment l'engrais aux exploitants et du matériel agricole moderne adapté aux conditions de la zone.

Le matériel comprend essentiellement le matériel directement lié à l'activité de production tel que les charrues, les herses, les

motoculteurs, les pulvérisateurs, les tracteurs et leurs accessoires, et le matériel post-méssial que sont les batteuses, les vanneuses, les charrettes etc...

Cet équipement est fourni sur la base d'un crédit remboursable à court ou à long terme suivant l'importance et le coût global du matériel.

Les coopérateurs de la vallée du Kou reconnaissent le bien fondé de la coopérative et l'importance de l'aide que celle-ci leur apporte. Certains ont affirmé que sans la coopérative, ils auraient eu d'énormes difficultés à gérer leurs parcelles.

Malheureusement cet équipement manque de performance surtout pour ce qui est du matériel chinois dont l'obtention des pièces de rechange constitue par ailleurs un handicap assez important dans l'exécution des travaux agricoles.

La commercialisation des produits agricoles du périmètre incombe également à la coopérative qui après les récoltes se charge de la collecte du riz qu'elle vend auprès de certaines structures étatiques comme la Caisse Générale de Péréquation ( C.G.P ) et la Caisse Nationale de Crédit Agricole ( C.N.C.A.).

A la fin de la commercialisation, la coopérative remet à chaque exploitant le revenu de sa production après déduction des charges d'exploitation ( intrants, matériel agricole, redevance hydrique etc..

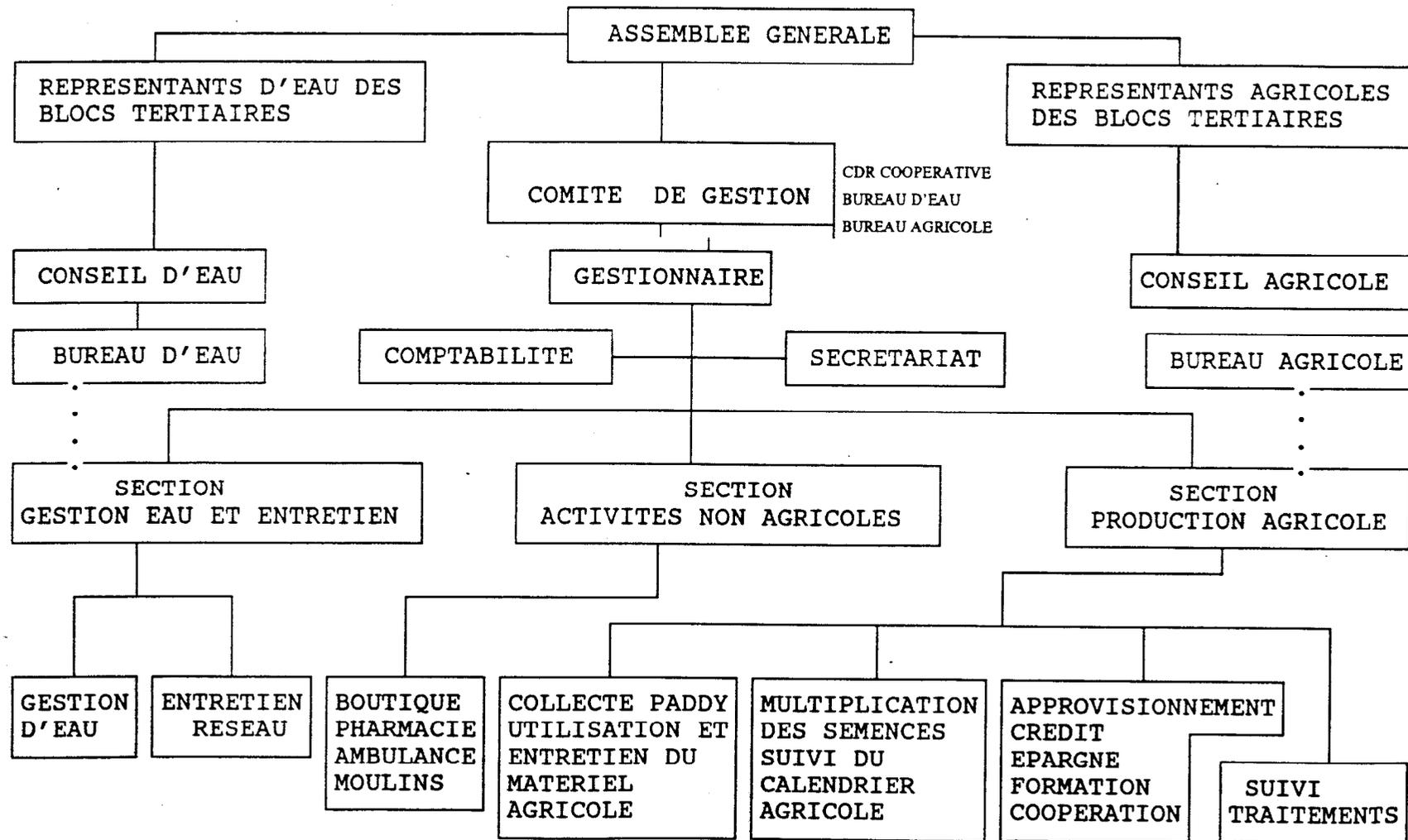
Malgré l'importance du rôle joué par la coopérative, elle n'est pas à l'abri de critiques diverses.

Certains exploitants lui reprochent d'être exigeante, sévère et de manquer de compréhension à leur égard lorsque la quantité de production individuelle imposée par campagne n'est pas atteinte.

D'autres trouvent le coût du matériel et des intrants agricoles trop chère et se plaignent de ce que l'argent de la commercialisation leur parvient tard alors qu'il constitue leur seule source de revenus.

En tout état de cause, les exploitants souhaiteraient que la coopérative trouve des solutions à ces différents problèmes pour la bonne marche du périmètre.

ORGANIGRAMME DE LA COOPERATIVE DES EXPLOITANTS DU PERIMETRE RIZICOLE DE LA VALLEE DU KOU



### b) La direction technique du projet

La direction du projet est une structure d'appui à la coopérative qui joue le rôle de conseiller à la formation. A ce titre, elle forme les coopérateurs à développer des initiatives individuelles et collectives afin de gérer à bien leur institution.

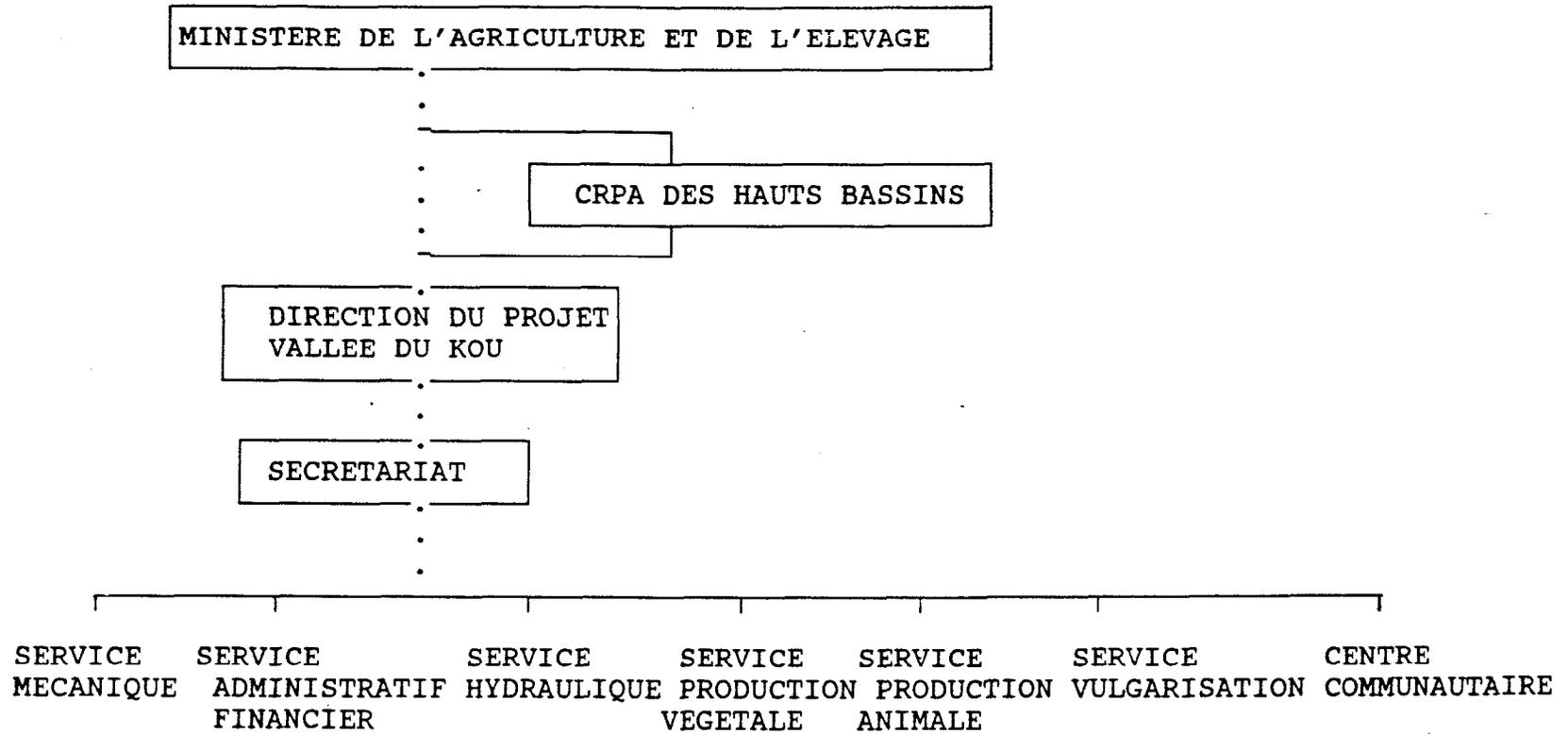
La direction regroupe des cadres nationaux rémunérés par l'Etat Burkinabè et des cadres étrangers ( Hollandais ) pris en charge par leur pays. Ces cadres sont chargés de la formation des exploitants à l'utilisation et à la vulgarisation des techniques modernes de production.

En clair, la direction technique s'occupe de l'encadrement des exploitants, de l'animation et de leur alphabétisation.

Toutes ces actions sont menées afin de mieux responsabiliser les bénéficiaires du projet.

A leur tour, les exploitants sont tenus de respecter les conditions préalablement posées par les différentes structures, les normes et les instructions reçues du personnel d'encadrement ( respect du calendrier agricole, des techniques culturales, de l'utilisation d'engrais et de produits phyto-sanitaires etc... ). Ils sont également tenus de s'acquitter de leurs redevances hydriques qui est de 15000 F par campagne. Le non respect de ces clauses entraîne des sanctions disciplinaires dont la plus sévère est le retrait immédiat de la parcelle.

Au regard des objectifs assignés à l'aménagement et de la stratégie mise en oeuvre, on constate qu'aucune disposition n'a été prise pour associer les femmes dans les activités du projet. La dimension féminine à ce niveau a été carrément négligée alors que les femmes en milieu rural ont toujours joué un rôle efficace tant dans les exploitations familiales que dans les champs individuels. Toutes les techniques agricoles développées dans le périmètre n'ont pris en compte que les hommes; les femmes ( quelques unes seulement ) les ont indirectement apprises par l'intermédiaire de leurs époux.



Organigramme de la direction du projet vallée du Kou

## II Caractéristiques du système de production

### A - Le système d'irrigation

Le système d'irrigation mis en place à la vallée du Kou est très complexe et se présente comme suit:

- Une prise d'eau située à Diaradoukou à onze kilomètres du périmètre rizicole. Cette prise d'eau est composée d'une partie centrale munie de deux vannes et de deux parties bétonnées.

- Un canal d'amenée d'un débit de  $3,5\text{m}^3/\text{s}$  bordé de deux levés et comportant quatre ponts et quatre passages pour piétons; le tout prolongé par un canal primaire qui entoure le périmètre sur dix (10) kilomètres.

- Des canaux secondaires et tertiaires longs de quatre vingt seize (96) km dessinant des figures géométriques sur le périmètre et des canaux quaternaires. Les canaux secondaires se rattachent au canal primaire et sont parallèles entre eux et perpendiculaires aux canaux tertiaires qui sont également parallèles entre eux.

- Un grand collecteur qui lie les canaux d'irrigation par des canaux de drainage.

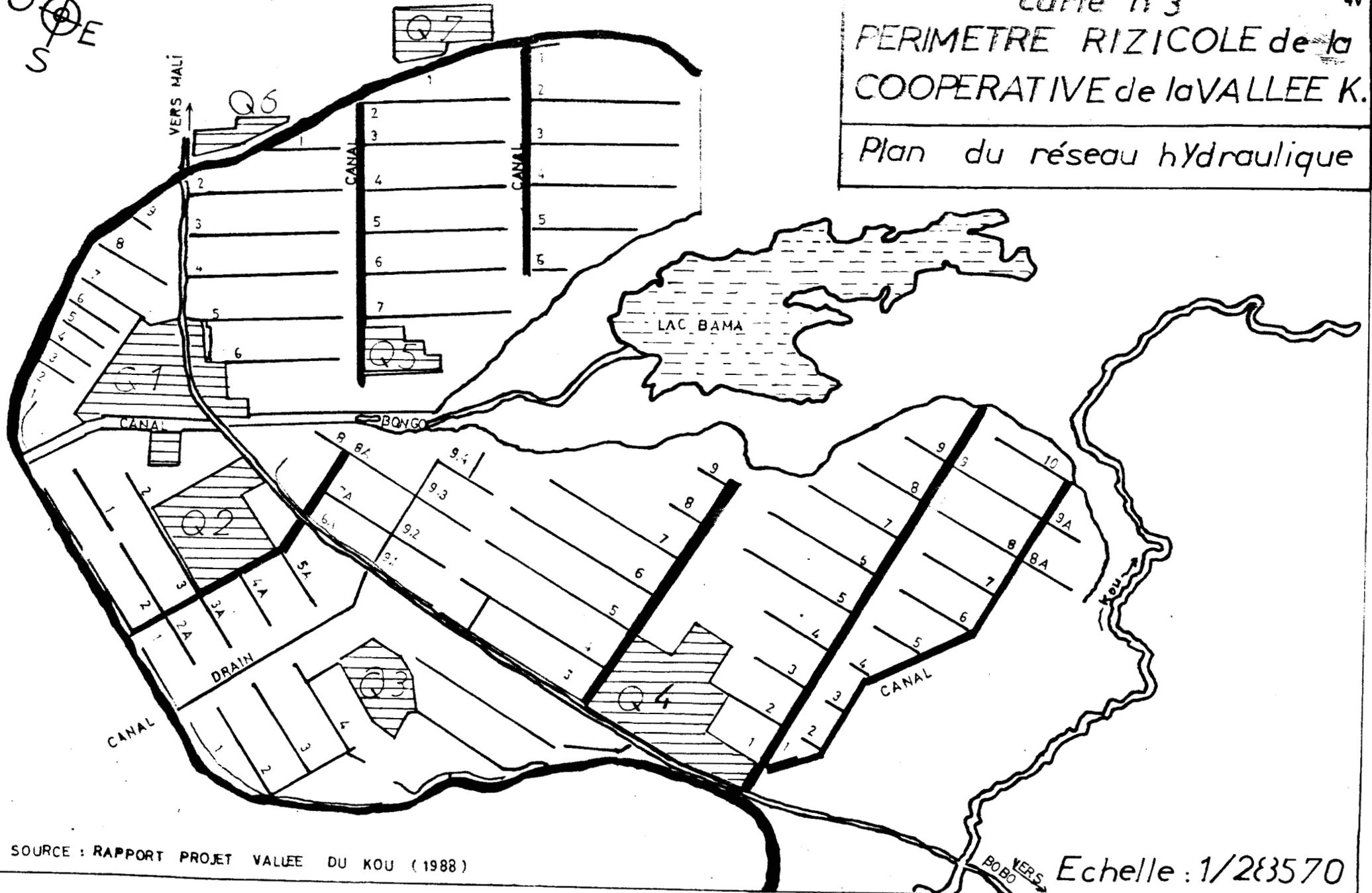
Pour irriguer le périmètre, les deux vannes de la prise d'eau sont ouvertes verticalement au moyen de deux volants et de deux parties bétonnées qui protègent les berges de part et d'autre des vannes.

L'eau est ainsi conduite par le canal d'amenée vers le périmètre après avoir desservi un périmètre fruitier de 30 ha et trois (3) petits périmètres maraîchers d'une superficie de 80 ha. A ce niveau, le canal d'amenée est prolongé par le canal primaire et approvisionne ainsi tous les casiers rizicoles (1 ha = 20 casiers) en eau.

Les canaux secondaires et tertiaires reliés au canal primaire desservent douze (12) ha de rizières délimitées par des pistes et divisées en quartiers de trois (3) ha alimentés par les canaux quaternaires. Les quartiers sont à leur tour divisés en lots d'un hectare qui se subdivisent en vingt (20) casiers de cinq (5) ares séparés par des diguettes.



carte n°3  
PERIMETRE RIZICOLE de la  
COOPERATIVE de la VALLEE K.  
Plan du réseau hydraulique



SOURCE : RAPPORT PROJET VALLEE DU KOU (1988)

Echelle : 1/283570

Enfin, le collecteur principal évacue les eaux utilisées pour l'irrigation.

### B - Les techniques culturales

La riziculture à la vallée du Kou se caractérise par une double culture annuelle étalée sur deux campagnes agricoles: La première campagne va de Décembre à Juin et la seconde de Juin à Décembre.

Avant le démarrage des travaux, on procède d'abord à la préparation des pépinières qui consiste à tremper les semences dans un récipient contenant de l'eau afin de pouvoir récupérer les bonnes graines tombées au fond de celui-ci. Les graines sont ensuite mises dans des sacs et trempées dans une solution de granosan ou de mercuran pendant deux ou trois heures. Les semences sont rincées puis gardées dans l'eau pendant deux (2) ou trois (3) jours avant d'être retirées pour la germination.

Après cette tâche, les exploitants confectionnent des planches de 1,20 m de large et de 20 m de long séparées par des sillons de 30 cm sur les terres retenues pour la pépinière dont la superficie est d'environ quatre (4) ares. La pépinière est bien enrichie avant les sémis avec 1 kg d'urée, 4 kg de phosphate d'ammoniac, 5 kg de sulfate de potasse et encore 2 kg d'urée trois (3) à sept (7) jours avant le repiquage.

Ensuite, intervient le labour des parcelles ( concassage et planage ) qui permet d'enfouir cinq (5) ou six (6) tonnes de fumier par hectare.

Le repiquage est effectué par touffes de 3 à 5 plants de riz tous les vingt deux (22) cm. Dix jours après le repiquage, les exploitants procèdent à l'épandage d'engrais suivi du sarclage, du binage, du traitement des plants contre les maladies et les insectes.

Le reste de l'engrais est utilisé tous les dix (10) jours et obligatoirement le 35<sup>ème</sup> jour du repiquage. Les rizières sont irriguées une fois tous les deux (2) ou trois (3) jours à une épaisseur d'eau de 2 cm au repiquage et 10 à 12 cm à l'épandage

d'engrais.

Enfin intervient la récolte en Juin pour la première campagne et Décembre pour la seconde, période à laquelle généralement les hommes coupent les gerbes tandis que les femmes et les enfants les ramassent.

Les tâches spécifiques des femmes et des enfants sont surtout le battage et le vannage.

Le calendrier agricole ainsi présenté montre que les exploitants rizicoles de la vallée du Kou sont occupés presque toute l'année ( environ 11 mois ) avec deux périodes d'intenses activités ( Mai-Juin) et (Novembre-Décembre) qui se caractérisent par l'abondance des travaux: récolte, séchage et battage du riz paddy suivis de la préparation des pépinières et du labour des parcelles pour la campagne suivante.

Le surcharge de ce calendrier agricole oblige certains exploitants à recourir à la main d'oeuvre salariée en plus de la main d'oeuvre familiale. Ce qui va à l'encontre du système de production conçu pour être strictement de type familial.

### III) Les résultats de l'aménagement

Les résultats obtenus à la suite de l'aménagement du périmètre rizicole de la vallée du Kou sont aussi variés que les objectifs qui lui ont été assignés au départ. Ils sont étroitement liés à la manière dont le projet a été conçu et aux efforts déployés par les uns (responsables) et les autres (exploitants) pour atteindre ces objectifs.

#### A - Les résultats agronomiques

La production rizicole de la vallée du Kou a été irrégulière depuis l'aménagement; elle a évolué en dents de scie. Cette irrégularité est liée à la variation des rendements d'une année à l'autre et selon les campagnes; la production rizicole de la vallée du Kou a également évolué en fonction de la superficie. C'est ainsi qu'en 1970 la production rizicole qui était de 670 tonnes est passée à 2.850 tonnes en 1971, à 5.795 tonnes en 1972, à 6.598 tonnes en 1973 et enfin à 7.946 tonnes en 1974. C'est donc dire qu'il ya augmentation quantitative de la production du

Années	1970	1971	1972	1973	1974
Production en tonnes	670	2850	5795	6598	7946
Superficie correspondante	100	320	630	930	1260

**Tableau N° 5 Evolution de la production en rapport avec la superficie**

An.	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88
Rdts 1ère camp	6,7	6,94	6,6	4	4,86	4,55	5	4,5	3,76	4,23	4,38	5,53	4,85	4	4	4,72	3,25	4,72	5,43
Rdts 2ème camp	-	6,84	5,88	4,5	4,41	4,2	3,15	3,91	3,8	4,34	4,3	2,7	3,9	4,2	3,94	4,26	5,3	5,10	5,06
Rdts an.	6,7	6,89	6,24	4,25	4,64	4,37	4,07	4,20	3,78	4,29	4,34	4,11	4,37	4,08	3,97	4,49	4,27	4,91	5,24
Prdt en t	670	2850	5795	6598	7946	7601	6986	7727	7455	8640	8744	7259	8334	8658	8257	9445	8892	10087	10800

**Tableau N° 6 Evolution des rendements et de la production rizicole de la vallée du Kou de 1970 à 1988**

**Source:** Document CNRST

FIG.7 EVOLUTION DES RENDEMENTS RIZICOLES  
DE LA VALLEE DU KOU DE 1970 à 1988

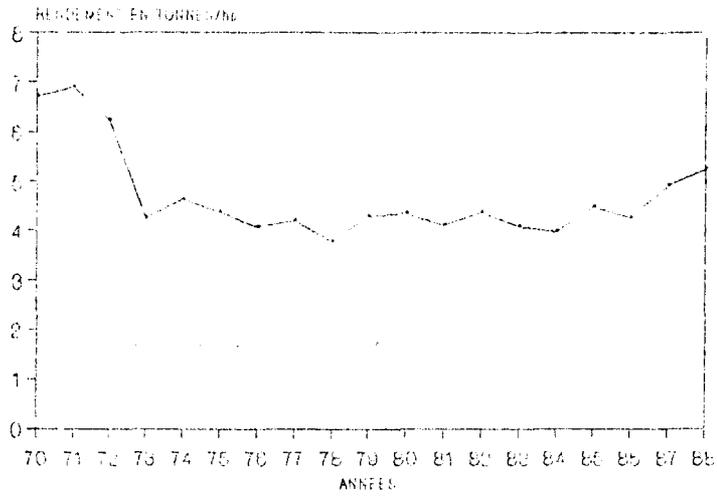
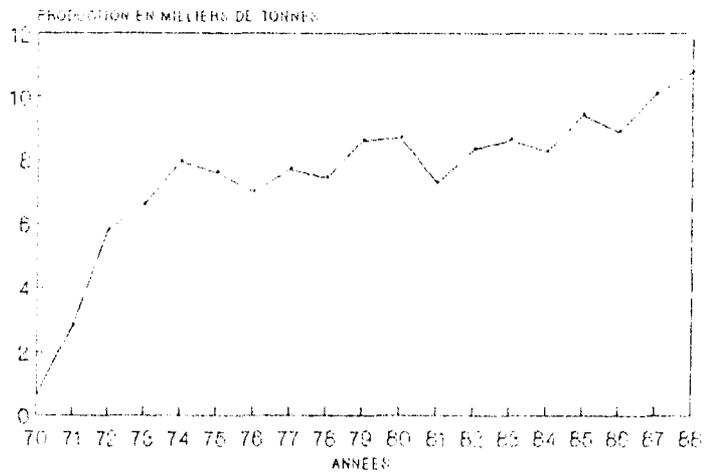


FIG.8 EVOLUTION DE LA PRODUCTION  
RIZICOLE DE LA VDK DE 1970-1988



SOURCE: REALISEE PAR L'AUTEUR A PARTIR  
DE DONNEES CNRS

riz en rapport avec l'évolution des surfaces aménagées.

Les courbes d'évolution des rendements et des productions sur dix neuf (19) années (1977-1988) nous confirment le caractère irrégulier de la production rizicole de la vallée du Kou. Tantôt les rendements sont élevés, tantôt ils sont moyens ou faibles. Ces courbes présentent trois cas de figures:

De 1970 à 1972, les rendements très satisfaisants parce qu'élevés (6,61 t/ha) ont une incidence positive sur la production totale de la zone. Un gros tonnage (9315 tonnes en moyenne) a été enregistré durant cette période.

Mais de 1973 à 1984, la situation s'est dégradée au point où les rendements ont accusé une baisse vertigineuse allant de 4,64 t/ha en 1974 (rendement le plus élevé des douze(12) années de production) à 3,78t en 1978 (plus faible rendement de cette même période).

A partir de 1985, il ya eu une reprise progressive des rendements qui ont connu une légère hausse de 4,73 t/ha en moyenne. Ces variations de rendements constatés au fil des années sont étroitement liées à un certain nombre de facteurs notamment les facteurs naturels ( pluviométrie et sols ) et les facteurs techniques et socio-économiques (encadrement, investissements etc...)

La riziculture étant une activité très exigeante en eau ( 21/s/ha), il va donc sans dire que les rendements sont fonction de la quantité d'eau disponible dans le temps et dans l'espace. Généralement, la seconde campagne de Juin à Décembre rencontre beaucoup plus de difficultés que la première (de Décembre à Juin) parce qu'à cette période, la montée d'eau est insuffisante sur la parcelle si bien que cela influe sur les rendements. selon l'étude du CNRST (précitée p. ), la seconde campagne accuse une baisse plus importante (4,19 t/ha) par rapport à la première qui enregistre en moyenne 4,488t/ha.

Si l'on prend l'exemple de 1973, année à laquelle la sécheresse a sévi sur toute l'étendue du pays, on se rend effectivement compte que la pluviométrie est très indispensable à la culture du riz. A

cette époque, les rendements ont brutalement chuté de 6,24 t/ha en 1972 à 4,25 t en 1973 soit environ une baisse de 32 % .

Bien que nous soyons dans le cadre d'une riziculture irriguée, le système d'irrigation mis en place à la vallée du Kou reste encore dépendant de la pluviométrie qui constitue sa seule source d'approvisionnement en eau.

L'irrégularité du régime pluviométrique dans la zone joue sur le système d'irrigation et influe ainsi sur la production, d'où des difficultés à atteindre les objectifs agronomiques assignés au projet.

Outre les facteurs naturels, les facteurs techniques et socio-économiques ont une grande part de responsabilité sur la baisse des productions. Ce sont entre autre les problèmes d'encadrement, d'investissement et le coût souvent élevé du matériel et des intrants agricoles.

En effet, si dans les années 1970-1972 les rendements ont été élevés, cela était dû en partie au fait qu'à cette époque, les chinois avaient mis l'accent sur le volet formation ( encadrement et suivi sérieux du travail). Les chinois conscients du fait que la riziculture irriguée n'entraîne pas dans les habitudes traditionnelles des exploitants de la vallée du Kou contrairement aux pays asiatiques ont été très rigoureux dans leur encadrement. Il y avait pour cela un encadreur pour douze (12) exploitants ce qui permettait de visiter au moins une fois par semaine la parcelle de chaque exploitant qui était sanctionné à l'occasion lorsque le travail était jugé mal fait. Cette situation obligeait les riziculteurs à mieux entretenir leurs parcelles afin d'obtenir de bons rendements. Malheureusement cela n'a pas été sans conséquences majeures à long terme sur le périmètre car les exploitants avaient marre d'être traités comme des irresponsables.

Il faut dire en effet que les chinois n'avaient pas associé les exploitants dans leurs travaux et qu'ils ne leur avaient pas non plus montré le bien fondé de leur rigueur.

Entre 1973 et 1984, la situation s'est détériorée car contrairement à la période chinoise, un seul encadreur était mis à

la disposition de quatre vingts (80) exploitants si bien que la formation n'était pas assez efficace pour améliorer les rendements.

Par ailleurs, le coût souvent élevé des intrants agricoles (urée engrais) et des semences améliorées ont dissuadé de plus en plus certains exploitants quant à leur utilisation, d'où le non respect des doses et des normes de produits nécessaires indiqués par les responsables.

Les migrants qui constituent l'essentiel des riziculteurs du périmètre (94,4 % ) investissent particulièrement très peu sur leurs parcelles dont ils ne se sentent pas entièrement propriétaires, en raison de leur statut précaire et considèrent la vallée du Kou comme un lieu de séjour temporaire. Cette attitude n'est pas à favoriser la production intensive du riz.

Les rendements dépendent également des techniques culturales et de la fertilité des sols. Les sols de la vallée du Kou ne sont pas particulièrement favorables à la culture du riz. De plus, ces sols soumis à la monoculture du riz et aux techniques culturales très peu évolutives l'appauvrissent davantage.

La plupart des travaux sont effectués manuellement malgré le degré de mécanisation de la zone et les techniques agricoles ne sont exclusivement apprises qu'aux chefs d'exploitation.

La reprise progressive des rendements à partir de 1985 est liée au respect des techniques de production et à la redynamisation de la coopérative par la mission hollandaise et la direction du projet qui ont entrepris sa réhabilitation.

L'évolution en dents de scie de la production rizicole pose des problèmes de maîtrise de celle-ci et par conséquent entrave l'objectif de production assigné à l'aménagement du périmètre rizicole de la vallée du Kou.

En dépit des facteurs qui entravent le développement de la riziculture dans notre pays, la vallée du Kou occupe une place de choix dans la production nationale en fournissant environ 20,18 % de la production totale.

### B - Les conséquences démographiques

Certaines régions du pays, plus particulièrement le "plateau mossi" sont confrontées aux calamités naturelles et à l'explosion démographique qui ne cessent de dégrader les terres cultivables déjà improductives et de rendre précaires les conditions de vie des populations.

Pour parer à cette situation, l'Etat burkinabè a opté pour un transfert organisé de populations des zones défavorisées vers la vallée du Kou. Depuis lors, elle connaît l'affluence d'une masse importante de populations essentiellement Mossi venue des provinces du Yatenga et du Sanmatenga et représentent environ 60 % des riziculteurs migrants Mossi regroupés dans deux grands quartiers de la place respectivement baptisés "Ouahigouya" et "Kaya".

Ainsi, parallèlement à la résolution des problèmes des zones de départ, la politique de transfert de population à la vallée du Kou a eu pour conséquence une explosion démographique génératrice de conflits sociaux.

Par ailleurs, depuis l'aménagement de la plaine rizicole, un important courant migratoire non contrôlé s'est développé dans la zone contribuant ainsi à gonfler l'effectif de la population. Ce phénomène démographique galopant engendre d'autres problèmes à savoir celui de l'accès à la terre et de la surexploitation des sols, d'où leur appauvrissement et l'incapacité de la zone à accueillir davantage de migrants. Cela s'explique par le fait que depuis 1974, le périmètre n'a pas connu d'extension alors que la population a augmenté. Le nombre d'actifs par exploitation est passé de quatre à plus de huit.

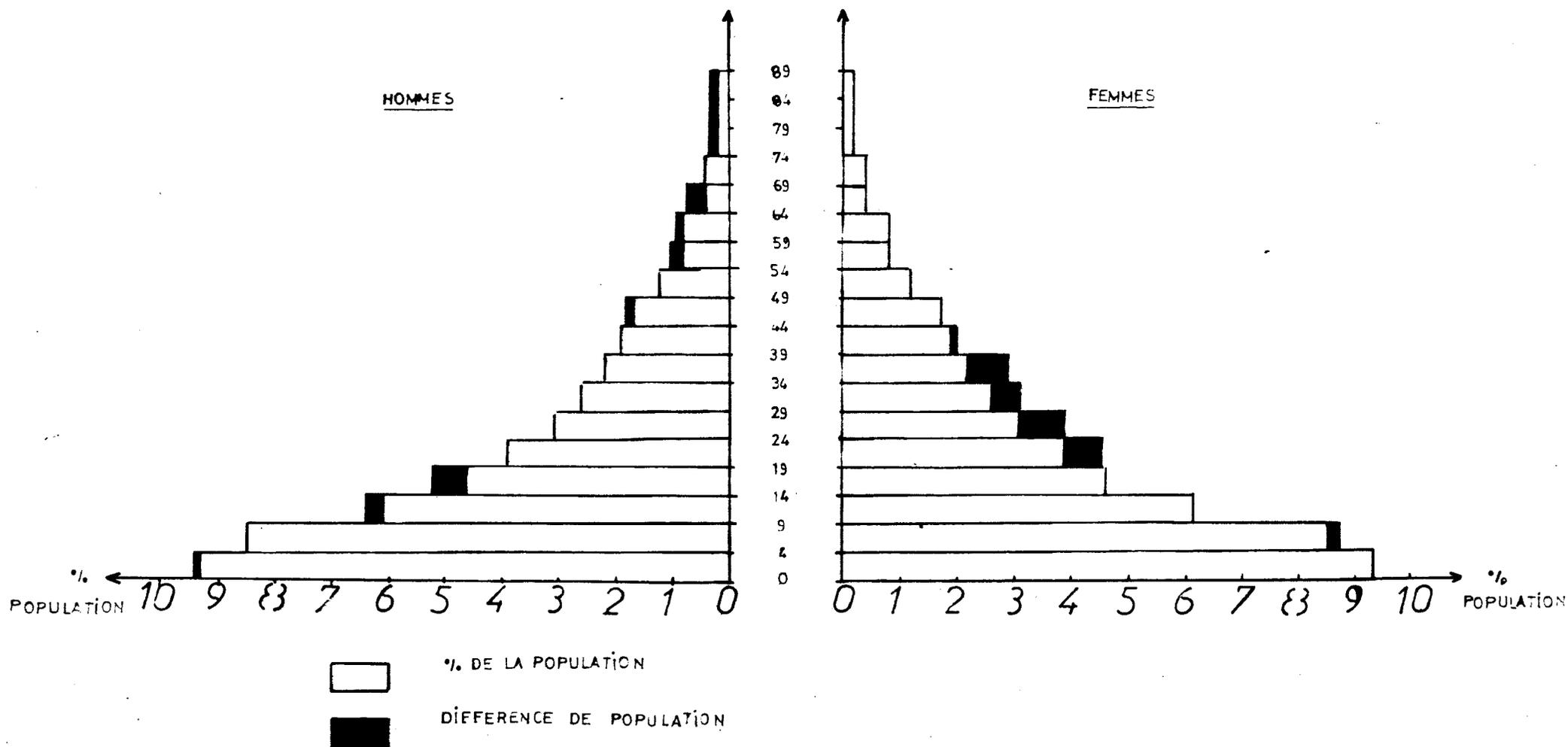
L'explosion démographique constitue donc un handicap majeure pour l'avenir du périmètre aménagé de la vallée du Kou.

Elle a engendré des conflits sociaux entre les migrants eux-mêmes d'une part et entre migrants et autochtones d'autre part. Les conflits entre migrants sont souvent liés à la mauvaise répartition des revenus rizicoles au sein de la famille. En effet, les jeunes et les femmes qui constituent la force de travail dans l'exploitation sont lésés. cela pousse parfois les jeunes à

l'émigration qu'ils considèrent comme la solution ultime à leurs problèmes. Ceux nés entre les migrants et les autochtones sont surtout liés au problème de terre. Les autochtones se plaignent des migrants très nombreux et de surcroît peu respectueux, venus les assiéger et réduisant de ce fait leur patrimoine foncier.

Ainsi, l'Etat à la recherche des solutions aux problèmes que connaît le plateau mossi s'est vu confronté de nos jours à d'autres difficultés non moins importantes dans la zone d'accueil. Toutefois ces problèmes pourraient trouver leurs remèdes dans l'extension de la zone aménagée car sur une superficie totale irrigable de 26000 hectares ( dont 2.300 hectares aménageables) seulement 1.260 hectares ont été aménagées soit 5 % du potentiel irrigable.

FIG 9: PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DE LA VALLEE DU KOU



SOURCE : REALISEE PAR L'AUTEUR ( C.N.R.S.T 1987 )

C - Les conséquences socio-économiques

La double culture annuelle du riz instaurée à la vallée du Kou depuis le début de l'aménagement du périmètre permet aux exploitants de dégager une part importante de ressources monétaires de cette activité.

De l'avis de la direction du projet, la riziculture assure des revenus suffisants aux exploitants raison pour laquelle elle envisage d'augmenter les redevances à 60.000 F l'année soit 30.000F la campagne. Jusque là, elle s'élève à 30.000 F l'année soit 15.000 F la campagne.

Pourtant, des analyses faites sur les revenus montrent que l'exploitant est soumis à de lourdes charges qui accaparent près de 30 à 35 % de son revenu, réduisant ainsi la rémunération de ses efforts.

CHARGES		PRODUITS	
Labour	36.000		
Mise en boue	20.000	Production moyenne	
Pépinières (semences)	8.000	9000 kg	
Repiquage	20.000		
Désherbage	40.000	Production valorisée	
Engrais et insecticides	80.000		
Récoltes	10.000	85 x 9000	765.000
battage	10.000		
Frais de crédit	10.710		
Amortissement	14.000		
Redevances payées	12.000		
Frais de crédit 6000			
Frais d'entretien 6000			
Total charge	68.710		
Revenu net	96.290	Total produits	765.000

**Tableau N°7: Compte d'exploitation de l'exploitant ( Francs CFA )**

Source: Etude CNRST 1987

Le tableau ci-dessus montre que parmi les charges, le labour, la mise en boue, le repiquage, le désherbage et en particulier les engrais et les insecticides représentent les postes de dépenses les plus élevés.

Si l'on considère la production moyenne d'une exploitation qui est de 9 tonnes par an soit 4,5 t par campagne et le coût de la tonne de riz à 85.000 F, le revenu brut de cette production s'élève à 765.000 F.

En déduisant les charges d'exploitation ( 268.710 F) on obtient un revenu net de 496.290 F/an soit 248.145 F par campagne. Le revenu mensuel serait donc de 51.340 F et la rémunération journalière de 1711 F.

Ces revenus apparemment élevés ne satisfont cependant pas les exploitants. En témoignent les propos ci-après recueillis au cours de nos enquêtes:

" Nous sommes conscients de l'aide que la coopérative nous apporte souvent, mais beaucoup reste à faire, car lorsque les récoltes sont bonnes, il n'ya pas du tout de problèmes. Dans le cas contraire, la coopérative coupe toutes les charges sur nos revenus sans tenir compte de nos dépenses familiales."

Nous pensons que dans pareilles situations, l'idéal serait d'allonger le délai de paiement des frais car la baisse des rendements ne dépend pas seulement des exploitants mais surtout des facteurs naturels ( pluviométrie irrégulière ).

D'autres manifestent leur déception dans la perspective d'augmentation des redevances annoncées par la direction.

Cependant, l'un des objectifs principaux du projet est de parvenir à l'autopromotion et à l'autogestion de la coopérative.

selon la direction du projet, cela est indispensable à un développement harmonieux des exploitants. C'est dire que les responsables visent la prise en charge totale de la coopérative par ses membres, ce qui ne serait pas une tâche facile vu déjà les difficultés auxquelles sont confrontés les coopérateurs notamment la baisse des rendements et les problèmes de commercialisation qui constituent de loin l'obstacle le plus important.

En effet, le paiement tardif des revenus des exploitants par la coopérative incite de nombreux riziculteurs à développer des circuits parallèles de vente dont le paiement se fait immédiatement pour satisfaire leurs besoins.

Ce commerce informel est animé surtout par les femmes et quelques hommes ( commerçants ) auprès desquels les exploitants vendent à perte quelques sacs de 65 kg à 5000 F le sac au lieu de 5.525 F. Il existe un autre type de commerce développé uniquement par les

femmes: c'est la vente du riz avant la récolte. Ce commerce consiste à acheter le riz au paysan avant la récolte. Dans ce cas, le sac de riz est vendu par avance à 3500 F au répiquage et à 4500 F à la floraison. Plus le délai de remise du riz à l'acheteur est long, moins le sac de riz est cher. Ce commerce parallèle a des retombées négatives sur la coopérative qui de plus en plus n'arrive pas à contrôler la commercialisation du riz.

Par ailleurs, la plupart des riziculteurs n'arrivent pas à s'autosuffire dans la production céréalière, soit parce qu'ils ne disposent pas d'assez de terres cultivables pour pratiquer l'agriculture pluviale, soit parce que le temps leur fait défaut en raison des travaux minutieux qu'exige la riziculture.

Aussi, beaucoup sont-ils contraints d'acheter les céréales qui constituent leur alimentation de base (mil, maïs, sorgho etc..) auprès des commerçants de la place.

Ils achètent également des biens matériels comme les radio, les mobylettes, les vélos, les fauteuils et assurent accessoirement la scolarité de leurs enfants.

L'acquisition de ces biens matériels par quelques exploitants de la zone s'explique par le fait que la riziculture ne constitue plus la seule activité économique à la vallée du Kou mais plutôt une composante de l'exploitation familiale pour les riziculteurs qui n'arrivent pas à assurer correctement leur bien être et celui de leur famille. Ils développent alors des activités extrarizicoles telles que la culture du coton, le maraîchage et le petit commerce. Ces activités secondaires procurent également des revenus qui permettent aux coopérateurs d'augmenter leurs revenus.

Bien que les revenus des exploitants soient relativement importants parce que supérieur au SMIG qui est de l'ordre de 20.000F, il faut cependant souligner que les retombées sur le reste de la population notamment les non riziculteurs et même au sein des exploitations rizicoles sont négligeables. En effet, dans les familles des riziculteurs, on note un accès différencié aux revenus rizicoles, les femmes et les jeunes étant les plus défavorisés en raison de l'inégale répartition des revenus

effectuée par le chef d'exploitation qui en est le gérant.

Pourtant, selon certains responsables de l'aménagement, dans un projet de développement, il ne s'agit pas seulement de produire mais de bien répartir les revenus<sup>7</sup>.

Comment explique t-on alors cette inégale répartition des revenus constatée à la vallée du Kou malgré la rédynamisation de la coopérative en 1985 ?

L'un des objectifs visés par l'aménagement du périmètre de la vallée du Kou, à savoir: améliorer les conditions de vie des paysans en leur garantissant des revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins, est loin d'être atteint; vu les obstacles qui tendent à limiter cette activité: les problèmes de rendements liés à l'eau et aux sols, la non maîtrise des charges qui fluctuent au fil des ans et le développement des circuits parallèles de vente.

Ces résultats n'étaient ils pas prévisibles vu que beaucoup d'aspects ont été au départ négligés par les responsables du projet non imprégnés des réalités physiques et socio-culturelles de la zone et qui n'ont pas tenu compte de la participation effective des bénéficiaires dans la conception de l'aménagement ?

Pourtant, l'expérience a montré que la non intégration des paysans à la conception et à l'élaboration des projets de développement a toujours conduit à l'échec. Car à court ou à long terme ceux ci finissent par ne plus se sentir concernés par le système qui ne les considère que comme de simples facteurs de production.

Pire encore, les femmes n'ont été aucunement prises en compte dans la conception de l'aménagement hydroagricole de la vallée du Kou dans lequel elles jouent cependant un rôle important. Cette grave lacune caractéristique de la plupart des aménagements hydroagricoles dans notre pays sera approfondie dans la deuxième partie.

---

<sup>7</sup>Carrefour Africain d'Avril 1989: Interview du Conseiller technique du projet: Mr KRIJNEN JOHN

## DEUXIEME PARTIE: SITUATION DES FEMMES SUR LE PERIMETRE

### CHAPITRE I: CONDITIONS DE TRAVAIL DES FEMMES

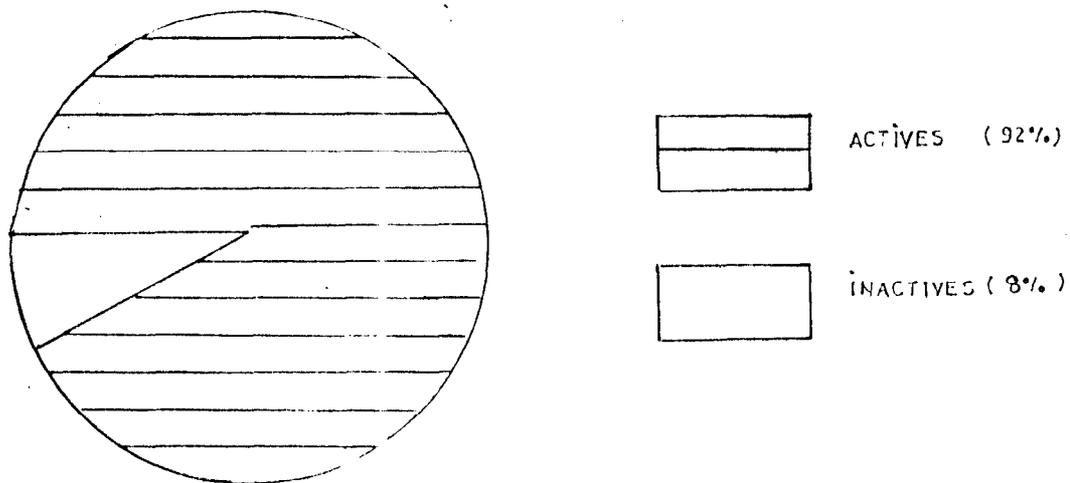
#### I) Le rôle des femmes sur le périmètre

La riziculture irriguée est une activité continue et minutieuse avec des périodes d'intenses occupations qui demande beaucoup de travail et de main d'oeuvre pour l'exécution des différentes tâches. Elle est continue parce que les exploitants pratiquent la double culture annuelle qui s'étale sur deux campagnes agricoles et qui les occupent pratiquement toute l'année (environ 11 mois). L'importance des investissements en travail et en temps caractérise la minutie et la dureté de cette activité.

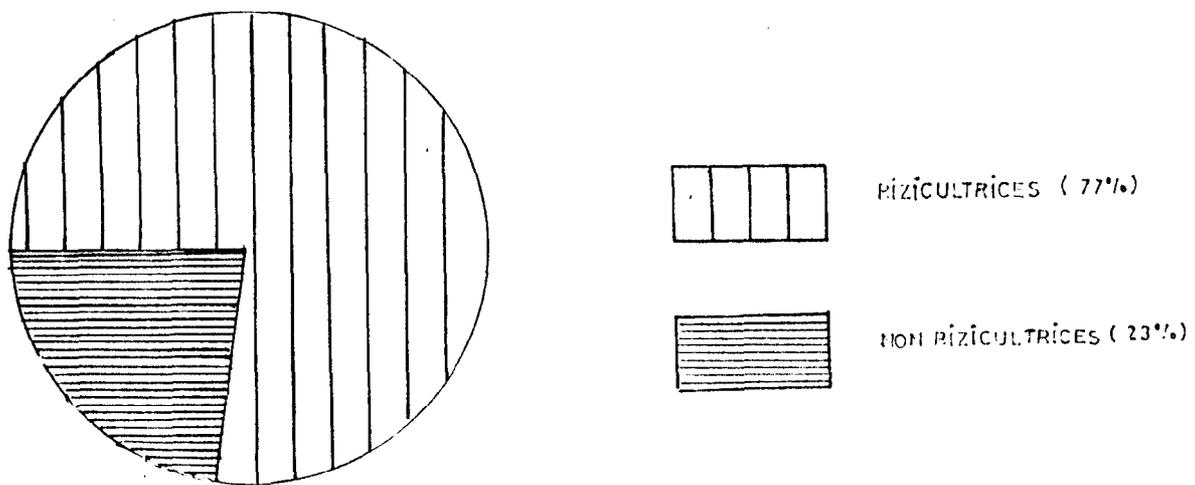
Selon les résultats de nos enquêtes de terrain, sur 53 femmes, 92 % sont actives dans la riziculture. Parmi elles, 77 % sont épouses de riziculteurs (soit plus des 3/4 de notre échantillon) et participent par conséquent aux travaux rizicoles. Les 15 % restant interviennent de façon ponctuelle en tant que main d'oeuvre salariée. Quelle que soit donc la situation de l'époux (riziculteur ou non) la femme intervient en tant que main d'oeuvre familiale ou salariée. La non participation de certaines femmes (Dafing notamment) aux activités rizicoles a pour explication, des raisons coutumières qui leur interdisent de travailler dans le champ de leur mari exception faite de la récolte. Il peut s'agir également des femmes d'un âge avancé ou récemment arrivées dans la zone et donc non encore intégrées. L'inactivité des femmes dans la riziculture n'est donc pas forcément liée au fait que l'époux ne dispose pas de parcelle rizicole.

Les figures 10 et 11 montrent que les travaux du périmètre n'incombent pas uniquement aux femmes de riziculteurs. Il est donc très rare voire impossible de rencontrer une femme de la vallée du Kou qui n'ait jamais travaillé sur les parcelles rizicoles ne serait-ce qu'une seule fois. Elles y exécutent diverses tâches pour lesquelles elles n'ont pas la même aptitude que les hommes.

La typologie des activités rizicoles nous permettra de voir plus



*FIG 10: Répartition des femmes en fonction de leur intervention aux activités rizicoles*



*FIG 11: Répartition des femmes suivant la situation de l'époux*

claire les tâches assignées à chaque membre de la famille et plus particulièrement aux femmes.

En effet, les activités rizicoles peuvent être regroupées en trois grandes catégories: la préparation des champs, le repiquage et l'entretien des parcelles et enfin les récoltes.

#### A - La préparation des champs

A l'approche de la campagne rizicole, tous les exploitants labourent leurs parcelles; c'est un travail qui consiste à retourner le sol pour enfouir le fumier. Pour cette activité, les travailleurs utilisent soit leurs attelages s'ils en ont, ou louent des motoculteurs auprès de la coopérative. Parfois aidés par leurs femmes, ils nivellent la parcelle à l'aide d'une planche pour que l'eau puisse s'y étaler convenablement: c'est le planage. Cette tâche connaît la moindre participation des femmes qui la classent au rang des tâches pénibles. Après la préparation des champs commence la culture du riz proprement dite.

#### B - Le repiquage et l'entretien de la parcelle

Le riz n'est pas directement semé sur les champs comme le sont les autres céréales. Il est d'abord préparé sous forme de pépinière par le chef d'exploitation ou rarement son fils puis repiqué une semaine après. Le sol étant déjà préparé, les femmes et les enfants arrachent les pépinières et les transportent sur les différentes planches de la parcelle pour le repiquage. C'est une des opérations pénibles faite en général par les femmes qui toute la journée sous le soleil ardent gardent les pieds dans l'eau. Le repiquage est effectué par touffes de plusieurs plants de riz par tous les membres de la famille. Une dizaine de jours plus tard, les hommes procèdent à l'irrigation des parcelles, à l'épandage d'engrais et au traitement phytosanitaire des plants contre les maladies et les insectes nuisibles.

La parcelle est par la suite sarclée et désherbée par toute la famille. Pour cette tâche, certains exploitants utilisent la herse.

Le désherbage est la plus pénible des tâches rizicoles et demande

INVENTAIRE DE QUELQUES TACHES RIZICOLES

Planche 3:

Le désherbage  
incombe  
à toute la  
famille



Planche 4:

Femmes et  
enfants  
constituent  
l'essentiel  
de la main  
'oeuvre rizicole



Planche 5:

Le vannage  
concerne  
plus les  
femmes.



beaucoup d'efforts et de patience de la part des membres de la famille. Pour la circonstance, presque tous les enfants sont mobilisés. II se fait en deux ou trois phases par campagne et c'est surtout au cours de cette activité que les exploitants recourent plus à la main d'oeuvre salariée dans laquelle les femmes occupent un rang important. Dans le cadre d'une exploitation, la main d'oeuvre salariée féminine est en moyenne de sept (7) femmes par jour et de seize (16) femmes par campagne.

Généralement, elles s'associent en groupes de plusieurs ( 25 à 60) et désherbent une parcelle à 10.000 F en raison de 2500 F la planche. Mais au cas où l'épouse du riziculteur fait partie du groupe, le prix est réduit de 250 F.

Le mode de paiement des travailleuses se fait en espèce à la journée de travail lorsque le riziculteur dispose de l'argent. Dans le cas contraire, il les paie à la vente de sa production c'est à dire à la fin des récoltes. La chasse aux oiseaux incombe aux enfants qui munis de lance-pierres ou de frondes prennent la garde sur les parcelles. Cette tâche annonce l'arrivée très prochaine des récoltes.

### C - Les récoltes

La récolte du riz est faite manuellement à l'aide de faucilles ou de couteaux. Les hommes récoltent et derrière eux, femmes et enfants munis de récipients ramassent les javelles et les rassemblent en grosses gerbes. Mais lorsque les hommes ne sont pas assez nombreux pour le faire, ils sont aidés par quelques femmes. Cela est plus fréquent chez les autochtones parce que les femmes sont habituées à cette tâche ce qui n'est pas le cas chez les migrants. II arrive aussi que des hommes aident les femmes au ramassage surtout lorsqu'elles sont en nombre réduit afin que le travail se fasse plus rapidement.

Les gerbes ainsi récoltées restent sur la parcelle où elles sont séchées et gardées la nuit par un membre de la famille en raison de l'affluence de nombreux voleurs dans la zone. Elles sont par la suite battues, vannées, ensachées et transportées à domicile.

Pour ces travaux, toute la famille s'entraide afin d'être prête le jour de la commercialisation.

Ainsi, les femmes aidées par leurs époux battent le riz à l'aide d'une batteuse. Quelques rares fois, les hommes le font seuls.

Dans ce dernier cas, les femmes vannent simultanément soit à la main ( plus préféré des riziculteurs qui le jugent meilleur ) ou à la vanneuse.

Le riz est mis dans des sacs d'une contenance de 65 kg par les hommes et transporté à domicile dans des charrettes par les enfants. ce riz ainsi transporté est appelé riz paddy ( non décortiqué ) et sera vendu à la coopérative par les exploitants. Il sera décortiqué à la rizérie, trié, mis dans des sacs de 5 à 100 kg à la disposition des consommateurs.

#### D - La commercialisation

La commercialisation constitue l'une des principales tâches exclusivement réservées aux chefs d'exploitation ou à leurs fils lorsque ceux-ci sont très avancés en âge ou décédés. Mais il arrive que les femmes vendent également du riz pour leur propre compte. Ce riz, elles l'achètent auprès des exploitants ou le reçoivent de leurs époux.

Les femmes vendent leur riz sur la place du marché ou le confient à leurs époux qui le vendent avec leurs productions à l'insu des structures officielles de la commercialisation.

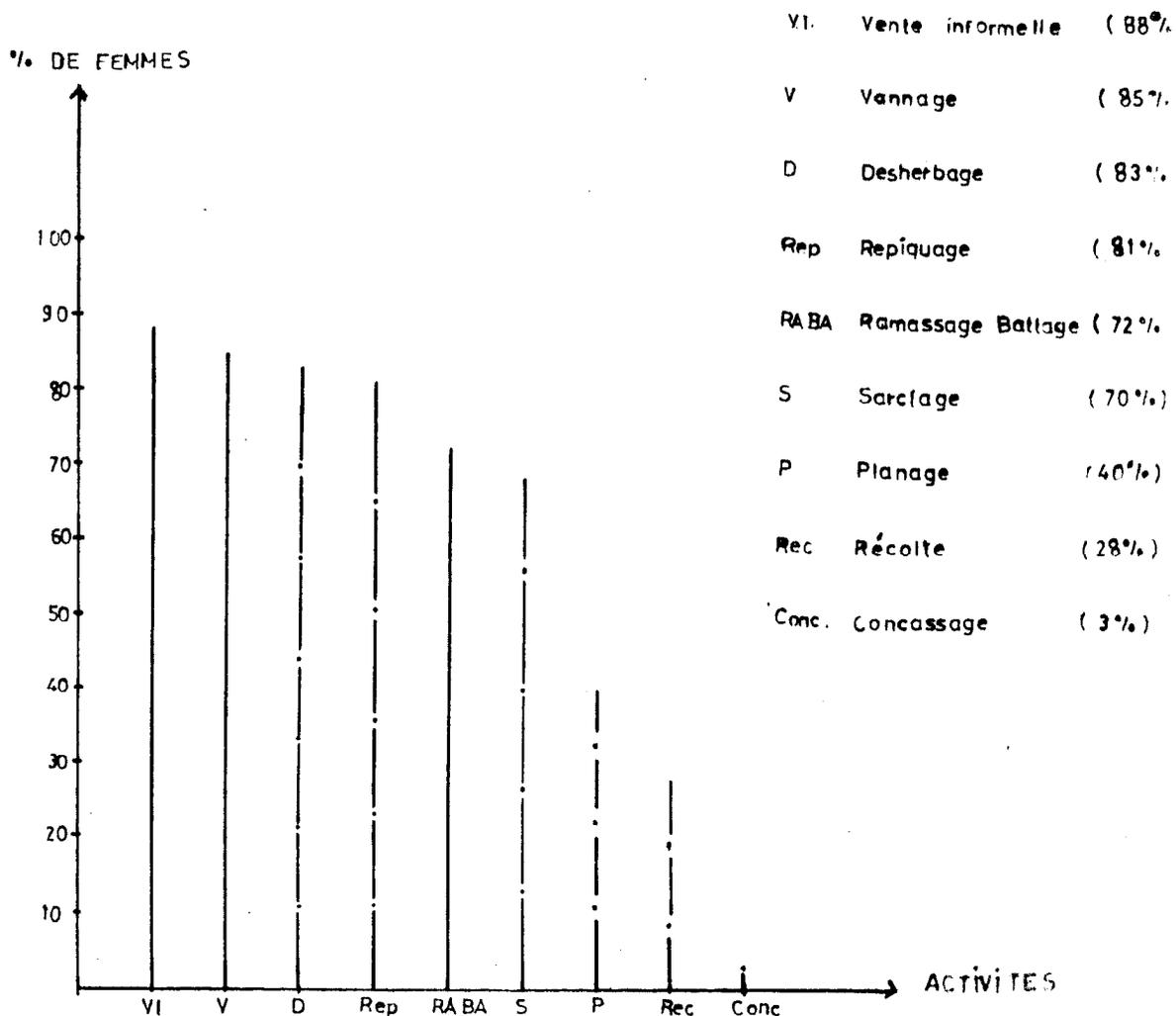
Certes les femmes interviennent dans bien de domaines mais leur niveau de participation est-il partout identique ?

La figure N°12 présente l'intervention des femmes dans les différentes tâches par ordre d'importance.

On constate à travers ce graphique que le rôle de la femme est surtout prépondérant dans les activités post-récoltes. C'est ainsi que 88 % des femmes exercent la vente informelle du riz, 85 % des femmes vannent le riz, 72 % participent au ramassage-battage. Leur rôle n'est pourtant pas négligeable dans les activités pré-récoltes auxquelles en moyenne 80 % des femmes participent ( 83 % pour le désherbage et 81 % pour le repiquage ). Près de 70 % interviennent

au sarclage, moins de la moitié ( 40 % ) au planage, 28 % aux récoltes et seulement une infime partie (3 %) au concassage.

La riziculture comme nous l'avons souligné plus loin est une activité qui dure plusieurs mois voire toute une année. Lorsque les travaux sont entamés, ils occupent tous les membres de la famille au point que les femmes n'arrivent plus à vaquer à leurs propres occupations . Elles y vont tous les jours sauf cas de force majeure ( décès, maladies, fêtes ou autres cérémonies ) jusqu'à la fin des travaux. Le tableau N°8 montre le temps d'occupation réelle des femmes durant une campagne rizicole.



### *légende*



ACTIVITES POST\_RECOLTES



RECOLTE ET ACTIVITES  
PRE.RECOLTES

*FIG 12: Niveau de participation des femme  
aux différentes activités rizicoles*

DIFFERENTES TACHES RIZICOLES	PERIODE D'EXECUTION	DOMAINE D'INTERVENTION DES HOMMES	DOMAINE D'INTERVENTION DES FEMMES
Concassage labour planage	Juin -Juillet	+	0
Préparation des pépinières	Juillet	+	██████████ ██████████
Transport des pépinières	Août	0	+
Repiquage	Septembre	+	+
Irrigation	Sept-Oct-Nov	+	██████████ ██████████
Epandage d'engrais	Sept-Oct	+	██████████ ██████████
Sarclage	Octobre	+	+
Désherbage	Oct-Nov	+	+
Chasse aux oiseaux	Domaine	réservé aux	enfants
Récolte	Novembre	+	0
Ramassage rassemblement	Décembre	0	+
Battage	Décembre	+	0
Vannage	Janvier	0	+
Transport à domicile	Janvier	+	██████████ ██████████
Commercialisation	Janvier	+	██████████ ██████████

Tableau N°8: calendrier agricole d'une exploitation de la vallée de Kou en une campagne et le niveau de participation de chaque membre

Légende

source: Enquête

+	Tâches spécifiques	0	Tâches complémentaires	██████████ ██████████	non intervention
---	--------------------	---	------------------------	--------------------------	------------------

Dans l'année, les exploitants n'ont en gros que quelques jours (30) pour se reposer. Tout le reste du temps, ils le passent dans leurs champs; les périodes d'intenses activités étant les mois de Mai-Juin et Novembre-Décembre.

En témoignent les propos ci après de quelques rizicultrices.

Christine ( épouse Soundo ) : " nous ne recourons à aucune main d'oeuvre salariée. Tous les travaux sont faits uniquement par les membres de la famille; c'est pourquoi le plus souvent, les travaux traînent un peu. Lorsque nous les entamons, il n'ya pas de repos ( sauf cas de maladie ) jusqu'à la fin de la campagne ".

Veuve LIZETA SAVADOGO : " Notre mari avant sa mort était un mécanicien beaucoup mobile. C'était nous les femmes (ma coépouse et moi) et quelques salariés qui travaillions sur la parcelle rizicole. Mais à l'approche des récoltes il ne s'éloignait pas afin de pouvoir vendre sa production. Actuellement, nous vivons la même situation avec le grand frère du mari défunt qui ne travaille que dans les champs hors-casiers".

Korotimi ( Epouse SANOU ) : " La riziculture n'est pas une activité facile. Elle nous accapare tout notre temps et toutes nos forces ( surtout lors de la seconde campagne qui coïncide avec l'hivernage ). Nous sommes plus qu'occupées car tant que les travaux du mari ne sont pas finis, nous n'avons pas le temps pour nous même ".

Marie ( Epouse SAVADOGO ) : " Je ne travaille plus comme avant; néanmoins, je participe toujours aux travaux rizicoles. Avant, lorsque les travaux démarraient, il fallait attendre la fin pour se reposer. Mais aussitôt, nous entamions la campagne suivante. Actuellement, certaines tâches spécifiques telles le repiquage sont exécutées par mes enfants et mes belles-filles.

Les témoignages ci-dessus confirment que la riziculture est une activité difficile qui dure des mois et accapare le temps de ceux qui l'exercent. Cela est cependant relatif car plus les travailleurs sont nombreux moins la peine est ressentie.

En dépit de leur intense participation à la riziculture, les femmes ne sont pourtant pas aptes à toutes les tâches rizicoles qu'elles exécutent. Certaines les fatiguent plus que d'autres. Ces tâches par ordre de dureté sont les suivantes:

Le Désherbage et le sarclage: Selon elles, ces tâches sont pénibles et fatiguent énormément parce qu'elles sont répétées plusieurs fois au cours de la campagne agricole. Pour ces tâches, elles adoptent la position courbée sous un soleil accablant et gardent longtemps les pieds dans l'eau à la merci des sangsues et des moustiques qui sont responsables de nombreuses maladies.

Le planage et le ramassage: Ce sont deux tâches également difficiles à cause de la boue dans laquelle pataugent les travailleurs. De plus, les plants pèsent à cause de leur teneur en eau et de la boue que transportent les pieds des plants, si bien que ceux qui exécutent ces tâches se plaignent des douleurs lombaires.

Le repiquage et le vannage font également partie de la gamme des activités pénibles. Mais en raison de la courte durée du travail de repiquage, les femmes ne le ressentent pas tellement. Le vannage est la tâche la plus ressentie par les femmes car en quelques jours, elles doivent vanner des tonnes de riz pour permettre aux exploitants de vendre à temps leurs productions. Cette activité est source de diverses maladies chez les femmes (notamment les Mossi) qui ne connaissent pas la culture du riz dans leurs traditions.

Nous avons essayé de recueillir les points de vue des hommes sur le rôle des femmes dans le périmètre aménagé.

D'aucuns soulignent l'importance de ce rôle parce que selon eux, certaines femmes travaillent mieux que des hommes. Sans leurs interventions disent-ils, le travail traînerait ce qui pourrait jouer sur la production.

Les autochtones pensent que les femmes mossi travaillent plus que les leurs et qu'il arrive même qu'elles récoltent, bien qu'elles ne soient pas habituées à cette tâche.

Ainsi, les femmes de la vallée du Kou participent étroitement aux côtés des hommes à la riziculture irriguée. Elles représentent donc une part importante de la main d'oeuvre (familiale ou salariée) sur les parcelles rizicoles au regard de la diversité des tâches auxquelles elles s'adonnent. Les hommes en sont d'ailleurs

conscients puisqu'ils ont dans la plupart des cas ( 96 % ) perçu le rôle des femmes dans les travaux rizicoles comme étant capital.

Mais la riziculture ne constitue pas la seule occupation des femmes de la vallée du Kou.

En effet, outre les travaux rizicoles, presque toutes les femmes ( 96 % ) travaillent dans les champs hors casiers.

Au Burkina Faso comme dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines, chaque famille dispose dans le cadre de l'agriculture pluviale, d'un champ familial où tous les membres y travaillent. Mais à la vallée du Kou où les paysans cumulent à la fois la riziculture irriguée et l'agriculture pluviale, la répartition des tâches au sein de la famille se présente autrement.

On distingue plusieurs cas:

1er cas: Toute la famille travaille parallèlement dans les deux exploitations agricoles (parcelles rizicoles et champs hors casiers) tout en privilégiant la riziculture de peur d'accumuler des dettes en cas de mauvaise production et de se voir retirer la parcelle. Pour éviter ces désagréments, la plupart des familles (80 %) procèdent de la sorte.

2<sup>ème</sup> cas : Lorsque les travaux rizicoles s'intensifient et qu'il ya également beaucoup de travail dans l'agriculture pluviale, les femmes et les enfants sont choisis pour s'occuper des champs hors casiers en attendant que les travaux rizicoles s'allègent et que les autres membres de la famille les rejoignent. De temps en temps, le chef d'exploitation passe surveiller les travaux. Une femme sur dix (10) vit cette situation.

3<sup>ème</sup> cas : Dans certaines familles, les parents devenus trop vieux ne supportent plus l'eau des rizières. Ils se contentent alors de travailler dans les champs hors-casiers en attendant la fin des travaux rizicoles pour qu'on leur vienne en aide: cela représente environ 4 % des cas.

Dernier cas : C'est celui où seuls les hommes travaillent dans les champs hors-casiers en épargnant ainsi les femmes de cette activité

jugée dure pour elles (6 % des cas). Dans ce cas, les femmes se contentent de préparer la nourriture qu'elles apportent aux travailleurs.

Les tâches des femmes dans les champs hors-casiers sont aussi multiples que celles effectuées sur les parcelles.

En effet, elles participent à tous les travaux allant du labour à la récolte en passant par les sémis, le sarclage ainsi qu'aux tâches post-récoltes comme le ramassage, le battage, le vannage et le transport.

Les femmes se montrent très actives surtout pendant la période des semis, du sarclage, de la récolte ( les hommes coupent les tiges et les femmes récoltent les épis ) et du vannage qui se fait à la main. Les produits récoltés sont essentiellement destinés à l'autocosommation familiale.

Par ailleurs, toutes les tâches ménagères sont dévolues aux femmes. ces tâches considérées comme spécifiques aux femmes sont diverses: préparation du repas, pilage du mil, coupe du bois de chauffe etc..

Beaucoup de femmes pilent au mortier les céréales destinées à la préparation du tô. En outre, le bois de chauffe constitue un cauchemar pour les femmes de la vallée du Kou. II est si rare que les femmes sont obligées de parcourir des dizaines de kilomètres à sa recherche. Pour éviter cette distance, certaines se contentent de couper aux alentours le bois frais qu'elles sèchent sans se préoccuper des conséquences que cela pourrait engendrer sur l'environnement. Une sensibilisation s'avère nécessaire car l'arbre est un élément indispensable à l'équilibre écologique d'une zone; il conditionne en partie la pluviométrie. Parfois, les femmes qui disposent d'un peu d'argent pour économiser leur temps et alléger leurs tâches optent pour l'achat du bois dont le prix du chargement d'une charrette varie entre 1250 F en temps ordinaire et 1500 F en saison pluvieuse au cours de laquelle son acquisition devient de plus en plus difficile.

## II) Etude Comparative des activités agricoles des hommes et des femmes

### A - Répartition des tâches entre hommes et femmes

A travers la typologie des tâches rizicoles, nous constatons qu'il y a une spécificité des tâches masculines. Selon nos enquêtes, la division sexuelle des tâches n'est apparue qu'en 1980 année à laquelle la mécanisation a été introduite dans la zone.

De la création de l'aménagement en 1969 jusqu'en 1980, toutes les activités agricoles étaient exécutées aussi bien par les hommes que par les femmes, depuis le labour jusqu'au transport des récoltes exception faite de l'épandage d'engrais, de l'irrigation, du traitement phytosanitaire et de la commercialisation du riz à la coopérative qui étaient exclusivement réservés aux hommes.

Mais de nos jours, on note une nette différenciation dans la répartition des tâches au sein de l'exploitation familiale. Ainsi, en plus de l'irrigation, de l'épandage d'engrais du traitement phytosanitaire et de la commercialisation, le labour et son éventail de tâches que sont le concassage, le planage et surtout la préparation des pépinières sont désormais des tâches exclusivement dévolues aux hommes. En effet, depuis la mécanisation, les femmes ont été épargnées de ces tâches. Ce changement intervenu s'explique par le fait que ces tâches dites masculines demandent la maîtrise de certaines techniques agricoles qui jusque là ont été orientées vers les hommes. Les quelques notions agricoles que les femmes connaissent leur ont été apprises par leurs époux.

Il y a donc incontestablement une marginalisation des femmes par rapport aux techniques modernes de production vulgarisées sur le périmètre.

Selon la direction du projet, la situation s'explique par le fait que les aménagements hydroagricoles avaient au départ des particularités assez complexes en matière de maîtrise de la gestion de l'eau et des techniques de production qui le plus souvent font appel à des technologies assez performantes, à la disponibilité de l'énergie physique et intellectuelle de la part des bénéficiaires.

Ces justifications restent peu convaincantes car cette marginalisation des femmes dans les aménagements hydroagricoles au Burkina Faso en général et dans le périmètre irrigué de la vallée du Kou en particulier nous paraît plutôt liée à la conception discriminatoire de la femme en milieu rural dont les politiques d'aménagement n'ont souvent pas pu se démarquer. Ce faisant, les aménagements hydroagricoles n'ont fait que reproduire la même situation de la femme dans un contexte économique différent qui la soumet et l'écrase davantage.

### B - Temps passé sur la parcelle

Nous avons essayé en collaboration avec les exploitants d'évaluer le temps de travail passé par chaque actif en une campagne sur une parcelle.

L'évaluation de cette donnée est très délicate en milieu rural où la notion d'heure n'existe pas.

De ce fait les réponses que nous avons pu recueillir doivent être prises avec beaucoup de prudence parce qu'elles sont approximatives.

Le temps passé par les différents membres de la famille sur la parcelle est très variable. II varie en fonction des facteurs comme le recours ou non à la main d'oeuvre ( salariée ou familiale ), la superficie de la parcelle etc..

D'une manière générale, nous avons remarqué que les femmes passent moins de temps sur les parcelles que les hommes.

Les raisons avancées par ces derniers sont que les femmes ont d'autres activités ( extra agricoles ) telles que les travaux ménagers ( cuisine, coupe de bois de chauffe, entretien de la maison etc..). Selon nos enquêtes menées auprès des femmes, il ressort que sur une campagne agricole, elles passent en moyenne 49 jours soit 1.176 heures sur les parcelles de leurs époux. Les hommes l'évaluent à 42 jours soit 1.008 heures. La marge de différence entre ces deux estimations ( environ 7 jours ) quoique négligeable nous confirme la difficulté de l'évaluation du temps de travail. Quoiqu'il en soit, on peut estimer à 46 jours en moyenne

le temps passé par les femmes sur les parcelles de leurs époux. En ce qui concerne celui passé par les hommes sur leurs parcelles toujours par campagne, il est très variable. II va de 2 à 3 mois soit en moyenne 67 jours ( soit 1608 heures ).

En comparant ces deux données, on remarque que la différence est à peu près de trois (3) semaines.

Ainsi donc, le temps passé par les deux femmes sur les parcelles de leurs époux est environ égal à la moitié de celui passé par l'époux. Cette différence de jours plus ou moins élevée pourrait s'expliquer par le fait que certaines tâches exclusivement masculines écartent d'office les femmes et réduit par conséquent leurs interventions sur la parcelle.

En guise d'exemple, l'irrigation qui commence une dizaine de jours après le repiquage et qui se repète tous les trois (3) jours n'exige pas la présence des femmes.

II en est de même de l'épandage d'engrais. Aussi, la période située après le désherbage et avant les récoltes est une période morte au cours de laquelle les femmes vaquent à leurs propres occupations.

### C - Les femmes et les revenus rizicoles

Au regard de la participation des femmes aux activités agricoles au sein de l'exploitation on peut dire que celles-ci constituent une main d'oeuvre à part entière dans les aménagements hydroagricoles. Cependant, on note une inégale répartition des revenus générés par l'activité rizicole au sein des exploitations. En effet, les femmes pour leur participation aux travaux ne reçoivent en retour qu'une somme dérisoire ou même souvent rien.

Les enquêtes sur le terrain présentent les résultats suivants: vingt et huit (28) % des femmes reçoivent de leur mari quelques pagnes (2 ou 3) et cela à des circonstances bien particulières ( fêtes par exemple ). Quarante (40) % reçoivent de l'argent variant entre 2500 F et 5000 F et très rarement 10.000 F par campagne; dix neuf (19) % se contentent de quelques tines ou d'un

sac de 65 kg de riz qu'elles vendent pour elles.

D'autres ne reçoivent plus rien de leur mari depuis cinq ans. Parmi ces dernières, certaines refusent d'intervenir sur la parcelle sauf au moment des récoltes. Elles vaquent à leurs occupations personnelles.

Pour ces dons, plus de la moitié (63 %) des femmes manifestent leur insatisfaction. Le reste se dit satisfait.

Les premières trouvent que les récompenses reçues sont très en deçà des efforts qu'elles fournissent.

Les secondes plutôt solidaires de leurs époux trouvent que les dépenses du ménage sont élevées et jugent que le fait d'être nourries constitue une satisfaction pour elles et qu'en cas de maladie, l'argent pourrait servir à l'achat de médicaments.

Nous sommes d'avis avec les premières car nos enquêtes sur le terrain montrent que nombreuses sont les femmes qui vivent dans des conditions difficiles, ce qui se ressent sur leur état et celui de leurs enfants dont la plupart présentent des cas de malnutrition.

Le cas le plus frappant est celui des familles polygammes très nombreuses dans la zone ( la moyenne est de 2 femmes par hommes. ) où chaque femme doit non seulement s'occuper d'elle-même mais aussi de ses enfants ( en moyenne 4 enfants par femme ).

Le rôle de la femme est donc capital dans l'aménagement hydroagricole de la vallée du Kou. La grande majorité des exploitants ont confirmé l'importance de la main d'oeuvre féminine sans laquelle ils recoureraient plus à la main d'oeuvre salariée, ce qui contribuerait à baisser davantage leurs revenus. La marginalisation des femmes ne s'explique donc pas dans les aménagements hydroagricoles qui sont une forme de modernisation de l'agriculture où leur position s'est détériorée dans la plupart des cas. En effet, pour ce qui est de la vallée du Kou, aucune femme ne dispose de parcelle rizicole à titre personnel, aucune formation ne les prend en compte, toutes les techniques modernes de production étant exclusivement adressées aux hommes.

L'un des objectifs assignés à cet aménagement n'est-il pas de parvenir à réhausser le niveau de vie du monde paysan ? Dans ce cas

précis, l'aménagement hydroagricole de la vallée du Kou ne profite-t-il pas plus aux hommes qui s'enrichissent aux dépens des femmes?

Au regard de l'importance de la participation des femmes à toutes les activités de production, il serait souhaitable que leur situation soit révisée. Il serait de ce fait indispensable qu'une formation adéquate leur soit assurée et qu'elles aient à leur disposition des moyens nécessaires à l'entreprise d'activités lucratives. La femme ici doit être considérée non comme l'égal de l'homme mais plutôt comme un partenaire indispensable au fonctionnement du système de production pour un développement rural harmonieux. En attendant avec espoir que leur situation désavantageuse soit prise en compte, dans les perspectives de restructuration du projet, les femmes de la vallée du Kou mènent des activités lucratives susceptibles de leur garantir des revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins quotidiens.

## CHAPITRE II: LES ACTIVITES REMUNERATRICES DES FEMMES ET LES REVENUS GENERES

### I) Les activités spécifiques des femmes

Malgré l'intensité des travaux agricoles et ménagers des femmes, cela ne les empêche pas de développer des activités lucratives personnelles.

Elles s'adonnent à une gamme variée d'activités informelles qui leur procurent des revenus plus ou moins suffisants.

Ces multiples activités peuvent être regroupées en trois grandes catégories à savoir: les activités commerciales, les activités agricoles ( agriculture et élevage ) et l'artisanat.

#### A - Les activités commerciales.

La création du périmètre rizicole de la vallée du Kou a permis le développement spectaculaire de certaines activités notamment la vente du riz, des produits de transformation surtout le dolo, des fruits et légumes. Ces diverses activités occupent plus des trois quart des femmes.

##### 1) La vente du riz

Elle constitue l'activité la plus importante de la zone dans laquelle les femmes jouent un rôle de premier plan. Selon nos enquêtes, 88 % des femmes exercent cette activité. Comment expliquer cela lorsqu'on sait que les femmes ne disposent pas de parcelles et que la coopérative est sensée acheter toute la production exception faite de celle destinée à l'autoconsommation ?

En effet, le riz vendu par les femmes est obtenu par deux filières: la première est celui reçu du mari en guise de récompense à leur participation aux travaux rizicoles. II est vendu décortiqué, étuvé ou tel ( paddy ) sur la place du marché. La seconde filière la plus importante est le riz acheté par les femmes auprès des exploitants à diverses périodes de la campagne au comptant ou sous d'autres formes, puis revendu sur le marché local ou à la coopérative. En effet, les exploitants se trouvant quelquefois dans le besoin pressant de l'argent vendent une partie

QUELQUES ACTIVITES REMUNERATRICES DES FEMMES DE LA VALLEE DU KOU



Planche 6:

La vente  
informelle  
du riz

Planche 7:

La vente de  
fruits et  
légumes



Planche 8:

La poterie

de leurs productions à des femmes revendeuses qui effectuent l'écoulement des produits sur les marchés de la zone et des villages environnants qui ont lieu tous les trois jours. Le sac de 65 kg est alors vendu à perte à 5.000 F ou moins aux femmes au lieu de 5.525 F à la coopérative.

De plus, certaines femmes avant la période des récoltes prêtent de l'argent aux riziculteurs qui en retour leur remettent du riz à la récolte. Ce type de prêt appelé en mooré *kovādo* se déroule comme suit:

Lorsque le prêt s'effectue au repiquage, le prix de vente du sac revient à 3500 F. A la floraison, il s'élève à 4500 F le sac et à la récolte il est de 5000 F. Toutefois, les femmes rencontrent beaucoup de difficultés à ce niveau parce qu'après utilisation des sommes perçues, les riziculteurs refusent souvent d'honorer leurs engagements si bien que de nos jours cette pratique est en baisse et se déroule uniquement entre les membres d'une même famille ou entre connaissances de longues dates.

Ce système de crédit développé à la vallée du Kou est néanmoins beaucoup apprécié par les femmes qui pour elles constituent un moyen de mettre leur argent à l'abri des dépenses inutiles.

Une partie du riz acheté par les femmes est stockée puis vendue à la coopérative par l'intermédiaire de l'époux. Il est également vendu à des femmes revendeuses. Mais en général, les femmes le font elles-mêmes sur le marché local. L'unité de mesure du riz vendu par les femmes est la tine<sup>8</sup> et/ou le yoarba<sup>9</sup>.

Les femmes achètent la tine à 900 F ou 1000 F qu'elles revendent à 1250 F.

La commercialisation du riz par les femmes à la vallée du Kou est une activité occasionnelle parce que non seulement le riz n'est pas disponible à tout moment mais aussi les femmes sont très occupées par les multiples tâches qui leur sont assignées. Lorsque le riz se

---

<sup>8</sup> Une tine de céréales pèse 17,5 kilogramme

<sup>9</sup> Un yoarba correspond à 1/7 de la tine soit 2,5 kg

fait rare, beaucoup de femmes optent pour la vente d'autres produits.

## 2) Fruits et légumes

L'existence d'un projet fruitier à quelques kilomètres de la vallée du Kou et le développement du maraîchage aux alentours du périmètre ont permis aux femmes ( environ 17 % ) d'exercer un autre type de commerce qu'est la vente de fruits et légumes. Ces produits sont d'une grande variété et concernent essentiellement la banane, la papaye, les agrumes ( oranges, mandarines, pamplemousses ), les tomates, les choux, le gombo etc.... Les femmes achètent ces produits au projet fruitier et sur les périmètres maraîchers qu'elles revendent sur les marchés locaux, devant les concessions et surtout aux abords de la route menant d'une part à Bobo-Dioulasso et d'autre part à Sikasso au Mali et qui traverse la plaine.

Cette voie est très fréquentée par des véhicules de toutes sortes ( transports, personnels, remorques etc...). A cet endroit, les produits sont vendus à tout moment par les enfants et parfois par les femmes lorsqu'elles disposent d'un laps de temps. Les parcelles rizicoles sont également des lieux de vente où les travailleurs ont parfois besoin de quoi apaiser leur faim.

## 3) Les produits de transformation

Les produits de transformation comprennent le beurre de karité, le soumbala, les grillades de tout genre, les plats cuisinés, le dolo etc...

A la vallée du Kou, les femmes jouent un rôle non moins important dans la transformation alimentaire ( 41 % des femmes sont concernées par cette activité ). Elles se servent des produits de cueillette ( grains de néré pour la fabrication du soumbala et les amandes de karité pour le beurre ) achetés ou ramassés dans la plupart des cas. Ces produits sont en grande partie destinés à la consommation familiale et quelques rares fois vendus. En effet, compte tenu des moyens limités chez bon nombre de femmes, celles-ci réservent leur production à l'autoconsommation plutôt que de la vendre.

Toutefois, nous avons remarqués dans la zone que les femmes autochtones ( surtout les plus jeunes ) sont plus nombreuses dans cette activité que les migrantes.

Cette situation s'explique par le fait que les arbres fruitiers ( même ceux des terres prêtées aux migrants ) sont la propriété exclusive des autochtones dont seules leurs femmes sont bénéficiaires des produits de la cueillette<sup>10</sup>. Les autres se contentent de petites quantités de ces produits qu'elles transforment essentiellement pour la consommation, une infime partie étant dégagée pour la consommation.

Les autres produits de transformation tels que les grillades et la restauration sont effectués par toutes les femmes sans distinction d'ethnie. Ils sont vendus au bord des routes, devant les concessions, au marché ou dans les restaurants.

Il arrive parfois que le beurre de karité fabriqué par les femmes soit utilisé directement pour les grillades ou pour la fabrication du savon.

Pour ce qui concerne la vente du dolo, nous avons constaté que le fort taux de musulmans (79 %) dans la zone a sans doute influencé sur la pratique de cette activité. En effet, le nombre de dolotières dans la zone est très limité, il représente 12 % des femmes. Tout comme les autres produits de transformation, les femmes autochtones occupent une place de choix dans cette activité.

Le dolo est préparé par les femmes à partir du sorgho rouge reçu de leur époux et/ou acheté sur la place du marché. Il est vendu le jour de marché qui a lieu tous les trois jours. C'est une activité rentable mais les femmes se plaignent de la difficulté du travail et du problème crucial de bois de chauffe qui se pose dans la zone.

---

<sup>10</sup> Pour empêcher les autres ( " étrangers " ) de ramasser ces fruits, les propriétaires les cueillent verts.

Les femmes Mossi par manque de grains de néré fabriquent le " bicalgo " à l'aide de grains d'oseille en remplacement du soubala.

## B - Les activités agricoles

### 1) L'agriculture

Beaucoup de femmes interviennent dans le domaine agricole mais très rarement celle-ci disposent de champs personnels en raison du problème crucial de terre lié à la démographie galopante qui se pose à la vallée du Kou.

Néanmoins, certaines sont parvenues à avoir des parcelles dans lesquelles elles cultivent généralement des légumes, des arachides, du mil qu'elles vendent pour subvenir à leurs besoins. Mais la plupart n'arrivent pas à s'y adonner correctement tant que les travaux de leur époux ne sont pas achevés. Or au moment où elles sont disponibles, les pluies se font rares, si bien que cela influe négativement sur la production.

Cependant, il ya des époux compréhensifs qui organisent leur travail de sorte que leurs femmes puissent s'occuper aussi de leurs champs personnels.

Les Bobo ont choisi deux jours de la semaine qu'ils ont décrété jours de la femme. Durant ces jours, les femmes ne s'occupent que de leur travail, les autres jours étant réservés à celui de l'homme.

Quant aux Mossi, ils procèdent de la façon suivante:

Très tôt le matin, les femmes sont autorisées à travailler d'abord dans leurs champs jusqu'à une certaine heure ( environ 9 h ) à partir de laquelle elles doivent rejoindre le champ du mari.

Les femmes ont également la possibilité de travailler dans le champ du mari dans la matinée et le soir venu, se consacrer à leurs propres champs.

Pour encourager leurs épouses, il arrive que quelques hommes leur viennent en aide au labour et au transport de leurs récoltes. Ces hommes estiment que les récoltes contribuent à la subsistance de la famille.

Les femmes qui ne disposent pas de parcelles cultivent des légumes et des arachides sous les plants de mil de leur époux pour leur propre compte. D'autres pratiquent le maraîchage le long des rizières ou dans des champs qu'elles arrosent de temps à autre. La

production est consommée et/ou vendue.

## 2) L'élevage

L'élevage est pratiqué par certaines femmes ( 27 % environ ). Mais il n'est pas aussi développé que celui pratiqué par les hommes; c'est un élevage de basse cour. Les femmes élèvent de la volaille et rarement le petit bétail ( ovins, caprins ). La volaille est généralement destinée à l'autoconsommation familiale, mais à l'approche des fêtes, une partie est vendue.

Malheureusement de nos jours, les femmes sont confrontées aux vols fréquents des produits de leur élevage et à la décimation des animaux suite aux épizooties développées dans la zone.

## C) L'artisanat

L'artisanat est un secteur très peu développé à la vallée du Kou sans doute parce qu'il n'ya pas de saison morte en tant que telle, la riziculture-nous l'avons déjà souligné-étant une activité annuelle. Cependant, quelques femmes âgées filent le coton, d'autres font du tissage, du tricotage, de la poterie ( jarre, canaris etc...) et de la vannerie. Les produits de l'artisanat sont vendus au marché. Cette activité occupe seulement 7 % des femmes.

Ainsi, les femmes pour se procurer des revenus exercent toutes sortes d'activités: petit commerce, travaux agricoles, artisanat, location de leur force de travail etc...

Toutefois, ces activités sont lourdement entravées par la multiplicité de leurs occupations sur l'exploitation familiale.

Cela constitue un frein au développement des activités rémunératrices féminines. Ce sont donc des activités périodiques exécutées entre la fin des récoltes et le début des activités champêtres.

Activités commerciales	Pourcentage des femmes pratiquantes
riz	88 %
beurre de karité	68 %
soumbala	41 %
Grillade et restauration	41 %
Fruits et légumes	17 %
Dolo	12 %

**Tableau N° 9: Les activités commerciales des femmes de la vallée du Kou**

**Source:** Enquête

**I) Les revenus générés par les activités des femmes et leur utilisation**

L'évaluation des revenus en milieu rural se heurte à des difficultés essentiellement dues au manque de suivi dans les activités économiques. Pour ce qui est par exemple des femmes de la vallée du Kou, il est difficile de dissocier capital et bénéfice, les revenus étant souvent immédiatement investis dans les dépenses familiales.

Néanmoins, nous avons évalué de façon approximative le revenu moyen généré par quelques activités rémunératrices des femmes. Le tableau ci-dessous nous donne les résultats suivants:

Activités rémunératrices	% des femmes pratiquantes	Revenus moyens par vente en FCFA	Nbre de vente en moyenne	Revenus moyens annuel en FCFA
riz	88 %	5934	3/campagne	35.604
Beurre de karité	68 %	1000	2/an	2000
Soumbala	41 %	730	3/an	2.190
Grillade et restauration	41 %	650	8/mois	62.400
Elevage	27 %	1230	2/an	2.460
Agriculture/Ma raîchage	20 %	2.125	3/an	6.375
Fruits et légumes	17 %	875	5/mois	52.500
Dolo	12 %	3400	3/mois	122.400
Artisanat	7 %	-	-	-

**Tableaau N°10: Les revenus générés par les différentes activités rémunératrices des femmes**

**Source:** Enquête

Ces activités commerciales sont donc importantes pour les femmes car elles leur procurent des revenus qui bien que modestes dans l'ensemble leur permettent de subvenir à leurs besoins quotidiens. Selon certaines femmes (68 % environ) les activités qu'elles exercent ont un impact positif sur leurs conditions de vie; car non seulement elles leur permettent d'effectuer des dépenses familiales mais aussi, de participer honorablement à certaines cérémonies pour lesquelles elles doivent apporter leur part de contribution. Sans ces revenus, les femmes de certains exploitants rizicoles seraient complètement démunies.

Les revenus dégagés de la vente des produits des femmes sont prioritairement utilisés dans les dépenses familiales ( achat de condiments, pour décortiquer et moude les céréales, achat de savon, de pétrole, d'habits surtout pour enfants ). Ils sont également utilisés pour aider les parents restés au village et dont les conditions de vie ne sont pas non plus meilleures. Une infime partie est réinvestie dans le petit commerce.

La part de contribution des femmes dans les dépenses familiales est donc très appréciable. Une étude<sup>11</sup> de l'IPD-AOS menée dans la zone en Novembre 1987 évaluait à environ 50 % l'apport des femmes dans les revenus familiaux. En réalité, l'essentiel des dépenses du ménage incombe aux femmes car à la vallée du Kou à l'instar des autres localités rurales, les hommes ne fournissent que les céréales, aux femmes de trouver les condiments nécessaires à la préparation de la nourriture.

---

<sup>11</sup> IPD-AOS: 1987, Etudes socio-économiques du périmètre de la vallée du Kou 47 P.

**CHAPITRE III : L'IMPACT DU PROJET SUR LA VIE DES FEMMES****I) Le projet et les conditions de vie des femmes**

La riziculture irriguée est une activité qui augmente toujours le travail exigé des femmes. En effet, la pratique de la double culture annuelle du riz à la vallée du Kou combinée aux cultures pluviales alourdit énormément le calendrier des femmes. Les activités agricoles occupent environ 96 % des femmes dans le cas de l'agriculture pluviale et 92 % des femmes dans la riziculture. Mais depuis 1980, il ya eu un allègement de certaines tâches suite à la mécanisation ( de la zone ) avec l'introduction des vanneuses, l'utilisation des boeufs de trait et de charrettes dans les travaux rizicoles. Cela a donc réduit l'intervention des femmes dans ces activités. Par ailleurs, l'installation dans la zone de moulins, de décortiqueuses par quelques riches exploitants ou des particuliers a également allégé les tâches domestiques. Toutefois, les conditions de travail des femmes sont assez déplorables sur les parcelles. Elles y travaillent sans matériels adéquats ( bottes gants ) pourtant utilisés par les hommes si bien qu'elles sont exposées à diverses maladies liées à l'eau: ce sont notamment les abcès des pieds provoqués par la présence des vers ( vers de guinée ) et des sangsues dans l'eau, le paludisme développé par les nombreux moustiques qui pullulent dans la zone.

Malgré l'apport des femmes dans les activités champêtres et les risques qu'elles y courent, la répartition des revenus de l'exploitation n'est pas faite de façon équitable.

Une pauvreté presque effective s'installe chez la plupart des femmes exposées à la malnutrition ainsi que leurs enfants. En effet, des cas de malnutrition ont été relevés dans de nombreuses familles. Selon le centre communautaire de Bama, 35 % des enfants de 0 à 5 ans seraient malnutris.

Les aménagements hydroagricoles seraient ils donc un facteur d'intensification des inégalités sociales favorisant les hommes au détriment des femmes et des enfants ?

Le manque de responsabilisation de la femme au regard de la gestion de l'exploitation n'est que le reflet de la logique productiviste de l'aménagement dans laquelle celle-ci apparaît davantage comme une main d'oeuvre servile et gratuite dont l'utilisation à haute dose contribue à abaisser le coût de production.

## II) Les incidences de certaines structures sur les conditions de vie des femmes

Depuis quelques années, sous l'initiative du projet, un certain nombre de structures installées à la vallée du Kou ou basées ailleurs oeuvrent pour l'amélioration des conditions de vie des femmes tant sur le plan sanitaire, social, qu'économique. II s'agit notamment du Centre Communautaire de Bama, du Dispensaire, du Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest ( CESAO ) à Bobo-Dioulasso et du service de l'Environnement et de l'action " foyers améliorés ".

### A- Les actions du centre communautaire et du dispensaire de Bama

Suite au développement de la malnutrition dans la zone, il a été confié au centre communautaire et au dispensaire de Bama la charge de prévenir ou guérir ce mal. Dotées d'un personnel composés d'accoucheuses villageoises, d'agents itinérants de santé, d'animatrices et d'assistantes, ces deux structures ont entrepris des actions de formation et de suivi des femmes. Tous les quatre mois, le projet effectue un recensement d'enfants malnutris de 0 à 5 ans, les confie au centre communautaire qui s'occupe de la formation des mères des enfants malades à la technique de préparation de bouillie pour enfants malnutris.

Après chaque séance d'initiation, chaque femme reprend seule la préparation sous l'assistance des animatrices afin de s'assurer qu'elles ont bien maîtrisé la technique.

Autrefois, la bouillie était préparée avec les vivres PAM

( Programme Alimentaire Mondial ) fournis par le CATWELL. Mais de nos jours, l'arrêt de ces dons a limité le nombre de participantes ( faute de moyens ) car chaque femme est tenue d'apporter ses vivres.

Les cas graves de malnutrition sont évacués au dispensaire de Bama qui se charge des soins. Des séances de pesées sont aussi effectuées par le centre communautaire et le dispensaire. Une étude menée par le projet en 1987 a montré que les enfants sont atteints de cette maladie au cours de la période du sévrage.

Pour enrayer ce mal, le projet a également entrepris la sensibilisation par des projections cinématographiques suivies de débats. II encourage aussi chaque quartier à créer son propre centre communautaire ( pour lequel il apporte une contribution financière de 50 % ) afin qu'un grand nombre de mères puissent être touchées par la formation. De plus, des agents itinérants de santé sont chargés de sensibiliser la population à l'hygiène ( propreté des concessions, des puits, évacuation des eaux usées, installation des latrines etc...)

Quant aux animatrices, elles ont pour rôle de sensibiliser les couples à l'utilisation des contraceptifs afin de limiter les naissances.

Outre le volet sanitaire, le centre communautaire organise des ateliers de formation des femmes sur le tissage, la couture, le tricotage, la fabrication de savon etc...

A leur tour, elles sont tenues d'encadrer les autres. Avec l'aide du centre communautaire et l'appui technique de l'Institut Burkinabè d'Energie ( IBE ), des séchoirs solaires pour légumes ( non encore fonctionnels ) ont été installés dans quatre (4) quartiers.

Malheureusement, les travaux du centre communautaire ont été suspendus depuis Avril 1989 sous l'ordre du projet. Le manque de structures de concertation où les programmes pourraient être discutés par le projet et le centre serait à la base de cette situation de blocage.

B - Le Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest ( CESAO )

Ce centre dont l'objectif est de contribuer à l'autopromotion des communautés rurales en Afrique de l'Ouest est chargé de l'organisation du monde rural et de la promotion féminine depuis plusieurs années. Ainsi, sous la demande du projet, des responsables de groupements féminins ont été choisis dans chaque quartier et envoyés en formation au CESAO pour y apprendre les principes de base d'animation, de fonctionnement et de gestion de groupements. Malheureusement, la formation s'est soldée par un échec essentiellement lié à l'analphabétisme presque effectif des femmes.

C - Le service de l'environnement et l'action "foyers améliorés"

Pour protéger l'environnement et permettre aux femmes d'économiser le bois de chauffe dont l'acquisition devient de plus en plus difficile, une animatrice "foyers améliorés" ( AFA ) est installée à Bama depuis Mai 1987 où elle apprend à quelques femmes des différents quartiers la technique de construction de fourneaux trois Pierres Améliorées ( 3 PA ). Ces femmes appelées " Paysannes Forestières Foyers Améliorés " ( PFFA ) procèdent à leur tour à la fabrication et à la distribution de ces foyers aux autres femmes. Mais la gratuité et la non intégration des femmes à la construction des foyers améliorés font qu'elles ne se sentent vraiment pas concernées par cette action.

Par ailleurs, la non rémunération des PFFA mécontentent celles-ci si bien qu'elles ne sont plus motivées.

Cependant, ces foyers améliorés sont sollicités par les femmes car une évaluation faite par les responsables du projet en 1988 a montré que sur un tiers (1/3) de ménages, 48 % utilisaient les trois pierres améliorées.

Les actions entreprises par le projet et les différentes structures quoique insuffisantes pour améliorer les conditions de vie des femmes sont à encourager même si certaines ont été vouées à l'échec. Cependant pour obtenir des résultats satisfaisants, un

effort devrait être fourni du côté de l'organisation, de la formation, de la sensibilisation des femmes et de leur intégration dans le projet en tant qu'actrices et bénéficiaires au même titre que les hommes.

III) Suggestion pour l'amélioration des conditions de vie des femmes dans le périmètre aménagé de la vallée du Kou.

Au regard du faible pouvoir économique des femmes de la vallée du Kou malgré leur dynamisme dans les activités de production, la nécessité de développer des actions en leur faveur s'impose.

II s'agit notamment d'initier des activités féminines plus rentables, de définir des objectifs précis et d'intensifier les différentes formes d'appui susceptibles d'être mise en oeuvre pour leur promotion.

Cela passe nécessairement par la résolution d'un certain nombre de problèmes qui pourraient éventuellement entraver la réalisation de ces objectifs.

En effet, nos enquêtes sur le terrain nous ont permis de déceler des facteurs susceptibles de compromettre l'exécution des projets qui pourraient être initiés en faveur des femmes; ce sont essentiellement:

- Les tâches ménagères
- L'attitude des hommes
- Le problème des enfants

II est donc nécessaire d'alléger les femmes des tâches domestiques et de sensibiliser les hommes sur le bien fondé de la participation des femmes aux activités de développement. Pour cela, il serait nécessaire de mettre à la disposition des femmes des infrastructures appropriées afin de réduire leur temps d'occupation dans ces tâches en installant par exemple des moulins et surtout des décortiqueuses dans tous les quartiers.

On pourrait aussi mettre à la disposition des femmes des charrettes sous forme de location à leur portée afin qu'elles puissent s'approvisionner facilement en bois de chauffe.

De même, la création d'écoles et de garderies pour occuper les

enfants leur permettrait de s'adonner plus librement à leurs occupations.

Par ailleurs, la connaissance des femmes sur les techniques modernes de production est très limitée. La mise en place d'un système adéquat de formation qui puisse toucher toutes les femmes est une nécessité.

Les enseignements qui leur seraient dispensés devraient être faciles à maîtriser. Leur formation devrait prendre en compte le volet alphabétisation et l'esprit coopératif.

Vu l'importance de la participation féminine aux travaux agricoles, il serait nécessaire de leur attribuer des parcelles sur le périmètre afin qu'elles puissent améliorer leurs revenus. En effet, la majeure partie des femmes enquêtées ( 94 % ) serait intéressée en cas d'attribution de parcelles dans la zone.

Pour que le projet soit viable, il faudrait:

- Faire un choix des spéculations c'est à dire sélectionner des cultures à la portée des femmes. On pourrait développer par exemple le maraîchage ( oignons, choux, carottes, gombo, aubergines, tomates etc..).

Par contre la culture du riz serait à déconseiller parce que c'est une activité pénible pour les femmes en raison de leurs multiples occupations et de la rigueur du travail.

- II faudrait aussi concevoir un système d'irrigation qui convienne aux femmes en leur permettant de gérer librement leur temps. L'usage d'arroseurs et de motopompes par exemple leur serait bénéfique.

Pour un développement efficace de ces activités, l'octroi de crédit à des conditions accessibles s'avère une nécessité. Cela permettrait aux femmes de rentabiliser davantage et de mieux garantir leurs revenus.

Outre les activités maraîchères, les responsables du projet pourraient mettre à profit les infrastructures déjà installées dans la zone ( cas des séchoirs solaires ) et celles en projet pour développer la technique de conservation des produits des périmètres maraîchers des femmes.

## CONCLUSION GENERALE

Les aménagements hydroagricoles apparaissent de nos jours comme un outil indispensable à la sécurisation alimentaire des pays sahéliens vu le caractère aléatoire des cultures pluviales.

Or l'aménagement de la vallée du Kou en particulier et ceux du Burkina Faso en général, développés dans le but d'accroître la production agricole, de garantir des revenus aux paysans et de décongestionner certaines zones défavorisées ont donné des résultats très en deçà de ceux escomptés. Cela est essentiellement lié au fait que des facteurs sociaux, culturels et naturels ont été négligés ou ignorés par les responsables au moment de la conception de ces projets de développement rural, si bien que la stratégie de l'aménagement a été faussée dès le départ. La non intégration des bénéficiaires dans le processus qui a conduit à la création du projet, la marginalisation de certaines couches sociales comme les femmes et les jeunes, le fléau démographique, la non extension de la superficie aménagée sont autant de facteurs qui ne cessent d'influer négativement sur les objectifs réels assignés à cette action de développement.

A cet égard, beaucoup d'efforts restent à faire afin de parvenir à une réhabilitation efficace du projet vallée du Kou qui tienne compte des impératifs socio-économiques actuels qui sont avant tout l'autopromotion réelle du monde rural et l'autosuffisance alimentaire.

D'une manière générale, il serait donc souhaitable que les responsables tiennent compte de l'importance de la participation paysanne à tous les stades des projets en leur montrant les avantages qu'ils pourraient y tirer.

Ils devraient également tenir compte des variables démographiques dans le processus de développement et la nécessaire complémentarité de l'agriculture pluviale et irriguée afin d'atteindre les objectifs de modernisation du monde rural tant pronés dans les

plans de développement.

Dans le contexte actuel de l'aménagement hydroagricole de la vallée du Kou, l'accent devrait être mis sur la formation intensive des paysans y comprises les femmes et sur l'association de l'agriculture et de l'élevage en vue de stabiliser davantage la production agricole.

L'amélioration et la maîtrise du système d'irrigation sont également nécessaires; cela permettrait de réhausser le niveau de production et par conséquent d'améliorer les conditions de vie des populations résidentes.

Certes les revenus des exploitants sont dans l'ensemble relativement élevés grâce à la commercialisation de leurs productions, ce qui a par conséquent réhaussé leur niveau de vie. Mais les retombées économiques demeurent faibles sur le reste de la population notamment les non-riziculteurs et surtout les femmes qui constituent la couche sociale la plus démunie alors qu'elles représentent une main d'oeuvre importante dans les activités agricoles. Elles représentent plus de 50 % de la population active de la zone et sont présentes dans toutes les activités de production.

En dépit de ce dynamisme remarqué, les femmes de la vallée du Kou sont restées jusque là en marge de toutes les décisions importantes liées à la vie socio-économique du projet.

Depuis la création du périmètre rizicole, aucune femme n'a encore été propriétaire d'une parcelle ni appartenu à la coopérative.

Aucune structure de formation, d'appui technique ou financier ne les a prises en compte dans l'élaboration et la vulgarisation de leurs divers programmes de travail.

De plus, peu d'infrastructures ont été développées dans la zone en vue d'alléger les tâches domestiques des femmes.

Enfin, les revenus rizicoles très inégalement répartis renforcent par conséquent le pouvoir économique des hommes au détriment des femmes.

Certes, comparativement aux débuts du projet, la situation actuelle des femmes de la vallée du Kou s'est sensiblement

améliorée compte tenu de l'allègement de leurs tâches suite à la mécanisation intervenue en 1980 dans la zone, à l'installation de moulins, de décortiqueuses et à l'existence de puits dans les concessions. De même, l'appui des structures comme le CESA0, le centre communautaire et les possibilités commerciales offertes par l'aménagement ont contribué à améliorer sensiblement les conditions de vie des femmes.

Mais malgré l'évolution de la situation des femmes, leur pouvoir économique reste toujours limité et les marginalise davantage par rapport au processus de modernisation en cours dans la zone.

Les responsables du projet en sont actuellement conscients et tentent de trouver des solutions à ces problèmes croissants en réorientant la stratégie du projet afin qu'elle ne soit plus en porte-à-faux avec les objectifs visés.

Quoiqu'il en soit, la recherche de ces solutions doit impérativement prendre en compte la place et le rôle de la femme dans les aménagements hydroagricoles en particulier et dans la problématique du développement rural en général car comme l'a si bien dit Monsieur CONABLE, " Tant que la situation de la femme africaine ne s'améliorera pas, l'Afrique ne s'améliorera pas ",<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Mr CONABLE président de la banque mondiale: Interview réalisée en Septembre 1991 par le journal Amina N° 257 P. 69

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJAKLY (E.) SNOY (O.): 1989, Etude en vue de la promotion féminine dans la zone pô-Ouest de la Bougouriba 93 P.
- ATELIER International: 1990, la conception viable d'aménagement hydroagricole paysans en Afrique Subsaharienne 2V. 1334 P.
- BERTHOME (P.) GOUEFFON (M.) PIATON (H.): Juin 1986, Aménagement hydroagricole en zone soudano-sahéliennes, leurs coûts, leurs résultats: Analyse effectuée sur étude de cas 50 P.
- BOSCH (E.) MANDERSLOOT (G.) ROOKHUIZEN (M.) DEWOLF (M.) Octobre 1979 Femme et développement en Haute Volta Leyde 44 P.
- CILSS - Club du sahel: Mai 1987, Développement des cultures irriguées: Bilans critiques, contraintes, proposition d'amélioration Ouagadougou 290 P.
- C.N.R.S.T : Interrelation entre Population Santé et Développement ( P.S.D. ) Rapport socio-économique 207 P.
- DUMONT (R.): 1978, Paysans écrasés, Terres massacrées: Equateurs, Thaïlande, Inde, Bangladesh, Haute Volta Paris Robert Laffont 360 P.
- Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement ( Service eau souterraine: Mai 1983, Bassin versant du Kou 38 P.
- FAO/ROME/IT: 1987, Consultation sur l'irrigation en Afrique Bulletin FAO Irrigation et Drainage (42) 221 P.
- GOSSELIN (G.): 1970, Développement et traditions dans les sociétés rurales africaines GENEVE BIT 344 P.
- GUISSOU (J.): 1977, Etude sur les besoins des femmes de l'A.V.V. et proposition d'un programme d'intervention. S.A.E.D. 57 P.
- HELSLOOT (L.): 1990, Irrigation disign and the proposition of women 8 P.
- HERZOG ( V.A. ) KANE (A.S) MAGASA ( A.): Quelle stratégie pour une formation des femmes du sahel voltaïque 94 P.

- HOCHET (A.M.) dans " Paysanne du sahel " citée dans Réflexion sur l'animation et l'encadrement des femmes en milieu rural CESAO Bobo-Dioulasso, 22 Octobre 1979, 23 P.
- IPD-AOS: 1987, Etudes socio-économiques du périmètre de la vallée du Kou 47 P.
- MAIGNIEN (R.): 1960, Etude pédologique des diverses vallées et cuvettes de la Haute Volta 22 P.
- ONADJA (M.J.): 1972, le périmètre du Kou 42 P.
- ORSTOM: 1960, Etude pédologique de la vallée du Kou 34 P.
- OUEDRAOGO (D.): 1986, aménagement hydroagricoles Opération "terres neuves" et déplacement de la population au Burkina Faso de 1900 à nos jours. Thèse pour doctorat d'état 4 t 1277 P.
- OUEDRAOGO (T.M.): 1983, Rôle des organismes régionaux dans le développement agricole en Haute Volta Yaoudé ISPEA 87 P.
- POST (R.): 1988, Test comparatif de méthode de vannage 43 P.
- PRISCILLIA (A.) Women and agricultural sector grant final report 16 P.
- SABIRON (G.): 1960, la plaine du Kou 17 P.
- SAMAKE (M.) ADRAO: Nov 1986, Quelques notions du caractère des travaux rizicoles et l'emploi des différentes catégories de main-d'oeuvre à la vallée du Kou 5 P.
- STEVERLYNCK (T.) 1989, rapport socio-économique sur les femmes de la vallée du Kou 113 P.
- ZOUNGRANA (T.P.C.): 1984, Les effets induits des barrages de Ouagadougou: les impacts socio-économiques, écologiques et sanitaires 87 P.

Autres documents

- Bulletin du CARFF N°7: Janvier 1986, Centre africain de recherche et de formation pour la femme 17 P.
- CARREFOUR AFRICAIN N°1074 du 14 Avril 1989 42 P.
- Rapport vallée du Kou: Janvier 1975, édition provisoire: le périmètre de riziculture de la vallée du Kou ( Haute Volta ) 25 P.

A.V.V.: Mars-Mai 1988, Etude sur les besoins des femmes en zones  
des plateaux UP1 Zorgho

Journal AMINA N° 257 de Septembre 1991 P. 69

MANOMI Spécial: 1989, Dossier de vulgarisation agricole,  
contraintes et perspectives N°3 et 4 58 P.

Mission d'évaluation: Mars 1983, le projet de développement de la  
vallée du Kou 20 P.

OFFICE du Niger: 1987, Etude diagnostique des activités féminines  
de Niono 13 P.

Projet note: 1987, activités rémunératrices en faveur des femmes  
28 P.

Séminaire Lomé ( Togo) du 8 au 18/4/1980 sur l'intégration de la  
femme au développement et l'amélioration des  
conditions en milieu rural.

# ANNEXES

Questionnaire soumis aux femmes de la vallée du KouA - FICHE D'IDENTIFICATION

Quartier

Nom:

Age:

Ethnie:

Religion:

Village d'origine:

Année d'installation:

Nombre d'enfants:

Nombre de coépouses:

Situation du chef de ménage: agriculteur

oui  
non
  

B - LES ACTIVITES DES FEMMES

1 - Quelles sont les activités que vous menez ici à la vallée du Kou?

2a - Votre époux a t -il une parcelle rizicole ? Oui

Non

2b - Si oui, participez -vous aux travaux ?

Oui

Non

3 - A quel niveau intervenez-vous ?

Nature des travaux	Hommes	Femmes	Observation
Concassage			
Planage			
Pépinière			
Ramassage pépinière			
Repiquage			
Irrigation			
Sarclage			
Désherbage			
Traitement phytosanitaire			
Epannage d'engrais			
Récoltes			
Ramassage et Rassemblement			
Battage			
Vannage			
Ensachage			
Commercialisation			
Transport			
Autres			

4 - Quels sont selon vous les travaux qui vous semblent les plus pénibles et pour lesquels vous êtes moins aptes ?

5 - A peu près combien de jours passez-vous en moyenne sur la parcelle de votre époux au cours d'une campagne ?

6 - Avez-vous un champ de brousse ? Oui

Non

7 - Participez-vous dans ce domaine ? Oui

Non

8 - Si oui, à quel niveau intervenez-vous ?

Nature des travaux	Hommes	Femmes	Observations
labour			
Sémis			
Sarclage			
Récolte			
Battage			
Vannage			
Transport			
Commercialisation			
Autres			

9 - Mais avec tout ça, qu'est ce que vous recevez de la part de votre époux ?

a) Argent  Combien à peu près par campagne ?

b) Cadeaux  Lesquels ?

c) Autres  Lesquels ?

10 - Etes-vous satisfaites ?

11 - Donnez un poids à chacune des activités ci-dessous dans votre emploi du temps.

a) Préparation du repas

b) Coupe de bois de chauffe

- c) Approvisionnement en eau
- d) Pilage
- e) Autres

12 - Exercez-vous des activités rémunératrices telles que:

a) petit commerce ? Oui

Non

Si oui, quels sont les produits vendus riz

Fruits et légumes

Soumbala

Beurre de Karité

Grillade et restauration

dolo

Autres

b) Petit élevage ? Oui

Lesquels

Non

c) Agriculture /maraîchage ? Oui  Produits cultivés ?

Non

d) Artisanat ?

Oui  Lesquels

Non

## 13 - Revenus générés par chaque activité

Activités rémunératrices	Nbre de ventes	Revenu moyen par vente	Observations
Riz			
Fruits et légumes			
Soumbala			
Beurre de Karité			
Grillades et restauration			
Dolo			
Elevage			
Artisanat			
Autres			

14 - Est ce des activités Mensuelles ?

Annuelles ?

ou les arrêtez-vous pour d'autres activités Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

15 - Rencontrez-vous des problèmes dans l'écoulement de vos produits ? Oui

Non

Si oui de quelle nature ?

16 - Les activités secondaires que vous exercez sont - elles importantes ?

Oui

Non

17 - Ces activités ont elles un impact sur votre condition de vie?

Oui

Non

Donnez-en les raisons:

18 - Que faites-vous de l'argent reçu de votre mari ?

19 - Et ceux tirés de vos propres revenus ?

20 - Accepterez-vous d'être une exploitante à part entière d'une parcelle ?

Oui

Non

21 - Quelles seraient vos attentes en cas de redistribution de parcelles ?

22 - Quels types d'appuis souhaiterez-vous de la part des structures d'encadrement ?

a) Alphabétisation

b) Formation

c) Vulgarisation

d) Appui financier

23 - Pour l'appui financier, le souhaiterez-vous

Individuellement

Collectivement

24 - si vous étiez propriétaire d'une parcelle, les travaux ne gêneraient-ils pas vos tâches quotidiennes

Oui

Non

25 - Si oui, lesquels seront les facteurs limitatifs ?

a) Travaux ménagers

b) Refus de l'époux

c) Education des enfants

d) Handicap physique

e) Autres

Lesquels ?

26 - Quels types d'amélioration souhaiterez-vous dans ce cas ?

27 - Comment souhaitez-vous vous organiser si vous étiez propriétaire d'une parcelle

seule  en groupe  l'entraide

Quelles sont les raisons ?

28 - Quelle était votre situation avant le projet ?

29 - Comment percevez-vous votre situation actuelle, peut-on parler

a) d'évolution ?

b) de régression ?

c) ou n'ya t-il pas de changement ?

30 - Quelles seraient selon vous, les possibilités susceptibles d'améliorer votre condition de vie ?

31 - Selon vous, quels sont les axes prioritaires qu'on devait développer

32 - Comment appréciez-vous les solutions technologiques en cours à la vallée du Kou

33 - A quel niveau voudrez-vous que l'on intervienne ?

QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX HOMMES DE LA VALLEE DU KOUA - Fiche d'identification

Quartier:

Nom:

Age:

Ethnie:

Religion:

Situation matrimoniale

M/C

Nombre de femmes

Nombre d'enfants

Village d'origine

Année d'installation

Activité: riziculteur

Oui

Non

Main d'oeuvre:

Masculine

Féminine

Situation matrimoniale

Mode de paiement: Espèce

Journalier

Mensuel

Campagne

Annuel

Nature

B - Activité de production

1 - Quelles sont vos activités rémunératrices ici à la vallée du Kou ?

2a - Implication des hommes dans les travaux à travers les différents chaînons de l'activité rizicole.

Nature des travaux	Hommes	Femmes	Observation
Concassage			
Planage			
Pépinière			
Ramassage pépinière			
Repiquage			
Irrigation			
Sarclage			
Désherbage			
Traitement phytosanitaire			
Epannage d'engrais			
Récolte			
Ramassage et Rassemblage			
Battage			
Vannage			
Ensachage			
Commercialisation			
Transport			
Autres			

2b - Et les femmes, où interviennent - elles ?

3 - Le rôle joué par la femme vous satisfait -il ?

Oui

Non





19 - Quel est votre niveau de participation ?

Nature des travaux	Hommes	Femmes	Observations
labour			
Sémis			
Sarclage			
Récolte			
Battage			
Vannage			
Transport			
Commercialisation			
Autres			

20 - Est-ce parce que les travaux rizicoles sont durs que ces derniers travaillent dans les champs hors casiers ?

Guide d'entretien avec la direction du projet vallée du Kou

1 - Pourquoi le choix s'est-il porté exclusivement sur les hommes comme population cible du projet et non pas aussi les femmes ?

2 - Est-ce pour cela qu'aucune femme n'a accès à la formation, à la vulgarisation, au suivi de la production et dans bien d'autres domaines ?

3 - Pourquoi n'octroyez-vous pas des parcelles irriguées aux femmes ?

4 - Si toutefois vous décidiez d'octroyer des parcelles aux femmes quelles seraient les conditions d'accès ?

5 - Pouvez-vous nous faire l'inventaire des technologies déjà existantes à la vallée du Kou ?

Que pensez-vous de cela ?

6 - Selon vous, est-ce que les activités rizicoles procurent suffisamment de revenus aux exploitants ?

7 - Que pensez-vous donc de l'autopromotion du périmètre rizicole ?

8 - Que pouvez-vous nous dire de la situation des femmes de la vallée du Kou ?

9 - Selon vous, que pouvez-vous développer d'autres à la vallée du Kou pour parvenir à la promotion des femmes ?

Guide d'entretien avec les femmes de la vallée du Kou

1 - II semblerait que certaines femmes s'associent pour travailler dans les exploitations agricoles.

Faites-vous parties d'un groupement semblable?

Oui

Non

2 - Si oui, dans quel but ces groupements ont-ils été instaurés ?

3 - Comment gérez-vous l'argent que vous y obtenez ?

4 - Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans l'exercice de vos fonctions ?

5 - Quelle est la composition ethnique de ce groupement ?

6 - Connaissez-vous le projet vallée du Kou ?

Oui

Non

7 - Et la coopérative en savez-vous quelque chose ?

Oui

Non

8 - Que font ces deux structures et comment fonctionnent elles ?

9 - Souhaiterez-vous adhérer à cette coopérative.

Oui

Non

Pourquoi ?

10 - Accepterez-vous d'être exploitante à part entière d'une parcelle ?

Oui

Non

11 - Quel type de spéculations souhaiterez-vous pratiquer ?

12 - Quel type d'appui souhaitez-vous de la part des responsables du projet ?

13 - Comment entendez-vous vous organiser pour ces travaux ?

Et pourquoi?

14 - A votre niveau avez-vous instauré un système informel pour avoir accès au crédit ?

Oui

Non

15 - Dans quel but ce système a t-il été instauré ?

a) Entamer des activités commerciales Oui

Non

b) Effectuer des dépenses personnelles Oui

Non

16 - Percevez-vous une différence entre votre condition de vie actuelle et celle passée ?

Oui

Non

Si oui, quels sont les changements ?

Guide d'entretien avec les exploitants de la vallée du Kou

1 - La riziculture constitue l'une de vos principales sources de revenus ici à la vallée du Kou ?

Oui

Non

2 - Vous travaillez en collaboration avec la coopérative et du même cas avec le projet vallée du Kou.

Que pensez-vous de votre adhésion à la coopérative des exploitants de la vallée du Kou ( Est-ce une bonne chose ?, Est-ce que cela vous avantage ?)

3 - Que pensez-vous de l'accès des femmes à la propriété des parcelles ?

4 - Pour l'organisation du travail des femmes, que nous conseillez-vous ? Que la distribution se fasse

a) Individuellement ?

b) Collectivement ?

c) Autres propositions ?

5 - Quelle spéculation souhaiterez-vous que les femmes pratiquent?

6 - Voyez-vous des facteurs limitatifs pouvant entraver la bonne marche des travaux des femmes

Oui

Non

7 - si oui, quels sont ces facteurs et dans quelles mesures pouvons-nous vous aider, ou croyez-vous qu'il n'ya pas de solution à y remédier ?

8 - Comment percevez-vous en général le rôle de la femme sur les parcelles, sont-elles à mesure d'exploiter correctement des parcelles irriguées ?

## TABLE DES MATIERES

	PAGES
Dédicace	01
Remerciements	02
Résumé et Mots clés	03
Introduction	04
I <sup>ère</sup> partie: DONNEES GENERALES DU MILIEU ET STRATEGIE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU KOU	10
CHAPITRE I : Données générales du milieu	10
I - Caractéristiques physiques de la zone	10
A - Le climat	10
B - Le substratum géologique et le relief	13
C - Les sols et la végétation	15
D - L'hydrographie	15
II - Les aspects humains et socio-économiques	18
A - Les ethnies et l'organisation sociale	18
B - Les données démographiques	21
C - Le régime foncier	23
D - Les activités socio-économiques traditionnelles	24
1 - L'agriculture	24
2 - L'élevage	25
3 - Autres activités	26
CHAPITRE II: Stratégie d'aménagement de la vallée du Kou	28
I - Historique et objectifs de l'aménagement	28
A - Historique	28
B - Objectifs et Stratégie du projet	32
1 - Expropriation et installation des exploitants	32
2 - Encadrement de la production	34
a - Coopérative	34

b - Direction du projet	34
II - Caractéristiques du système de production	39
A - Le système d'irrigation	39
B - Les techniques culturales	41
III - Les résultats de l'aménagement	42
A - Les résultats agronomiques	42
B - Les conséquences démographiques	48
C - Les conséquences socio-économiques	51
II <sup>ème</sup> PARTIE: SITUATION DES FEMMES SUR LE PERIMETRE	56
CHAPITRE I: Conditions de travail des femmes	56
I - Le rôle des femmes sur le périmètre	56
A - La préparation des champs	58
B - Le repiquage et l'entretien de la parcelle	58
C - Les récoltes	60
D - La commercialisation du riz	61
II - Etude comparative des activités agricoles des hommes et des femmes.	69
A - Répartition des tâches entre hommes et femmes	69
B - Le temps passé sur la parcelle	70
C - Les femmes et les revenus rizicoles	71
CHAPITRE II: Les activités rémunératrices des femmes et les revenus générés	74
I - Les activités spécifiques des femmes	74
A - Les activités commerciales	74
1 - La vente du riz	74
2 - Les fruits et légumes	77
3 - Les produits de transformation	77

B - Les activités agricoles	79
1 - L'agriculture	79
2 - L'élevage	80
C - L'artisanat	80
II - Les revenus générés par les activités des femmes et leur utilisation	81
CHAPITRE III: L'IMPACT DU PROJET SUR LA VIE DES FEMMES	84
I - Le projet et les conditions de vie des femmes	84
II - Les incidences de certaines structures sur les conditions de vie des femmes	85
A - Les actions du centre communautaire et du dispensaire de Bama	85
B - Le Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest ( C.E.S.A.O. )	87
C - Le service de l'Environnement et l'action " foyer améliorés"	87
III - Suggestions pour l'amélioration des conditions de vie des femmes dans le périmètre aménagé de la vallée du Kou.	88
CONCLUSION GENERALE	88
Références bibliographiques	93
Annexe	96
Table de matières	113
Liste des figures	116
Liste des tableaux	117
Liste des planches	118
Liste des cartes	119

LISTE DES FIGURES

Pages

Figure 1: Précipitations moyennes annuelles de la vallée du Kou de 1977 à 1988	12
Figure 2: Températures moyennes mensuelles de la vallée du Kou de 1977 à 1988	12
Figure 3: Répartition ethnique de la population de la vallée du Kou	19
Figure 4: Répartition par sexe de la population de la vallée du Kou	19
Figure 5: Evolution de la population de la vallée du Kou de 1975 à 1985	22
Figure 6: Proportion de la population active par sexe de la vallée du Kou	22
Figure 7: Evolution des rendements rizicoles de la vallée du Kou de 1970 à 1988	44
Figure 8: Evolution de la production rizicole de la vallée du Kou de 1970 à 1988	44
Figure 9: Pyramide des âges de la population de la vallée du Kou	50
Figure 10: Répartition des femmes en fonction de leur intervention aux activités rizicoles	57
Figure 11: Répartition des femmes suivant la situation de l'époux	57
Figure 12: Niveau de participation des femmes aux différentes activités rizicoles	63

LISTE DES TABLEAUX

Pages

Tableau 1: Les précipitations moyennes annuelles de la vallée du Kou de 1977 à 1988	11
Tableau 2: Les températures moyennes mensuelles de la vallée du Kou de 1977 à 1988	11
Tableau 3: Evolution des superficies aménagées de la vallée du Kou	31
Tableau 4: Evolution des superficies exploitées et du nombre des exploitants	34
Tableau 5: Evolution de la production en rapport avec la superficie	43
Tableau 6: Evolution des rendements et de la production rizicole de la vallée du Kou de 1970 à 1988	43
Tableau 7: Les comptes d'exploitation de l'exploitant	52
Tableau 8: Le calendrier agricole d'une exploitation de la vallée du Kou en une campagne et le niveau de participation de chaque membre	64
Tableau 9: Les activités commerciales des femmes de la vallée du Kou	81
Tableau 10: Les revenus générés par les différentes activités rémunératrices des femmes de la vallée du Kou	82

LISTE DES PLANCHES

## PAGES

Planche 1: Présentation du projet vallée du Kou	30
Planche 2: Développement de la riziculture irriguée	30
Planche 3: Le désherbage incombe à toute la famille	59
Planche 4: Femmes et enfants constituent l'essentiel de la main d'oeuvre rizicole	59
Planche 5: Le vannage concerne plus les femmes	59
Planche 6: La vente informelle du riz	75
Planche 7: La vente des fruits et légumes	75
Planche 8: La poterie	75

LISTE DES CARTES

PAGES

Carte N°1: Localisation du périmètre rizicole de la vallée du Kou	09
Carte N°2: Vallée du Kou: Réseau hydrographique	17
Carte N°3: Périmètre rizicole de la coopérative de la vallée du Kou: Plan du réseau hydraulique	40